



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : troisième concours du CAPES et CAFEP-CAPES

Section : langues vivantes étrangères : allemand

Session 2024

Rapport de jury présenté par : Jonas ERIN

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

Table des matières

Avant-propos	3
ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE.....	5
ÉPREUVE ORALE DE LEÇON.....	10
ÉPREUVE ORALE D'ENTRETIEN.....	17
ANNEXES	23
Annexe 1 : Extrait de l'annexe 1 de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré	23
Annexe 2 : Sujets de Leçon	26
Annexe 3 : Sujets Entretien	47

Avant-propos

Par souci de clarté et de fluidité de la lecture, la double écriture des terminaisons des mots féminin / masculin (exemple : « candidat.e ») n'est pas appliquée, étant bien entendu que ces mots font référence aux femmes comme aux hommes.

La session 2024 du concours externe du 3^{ème} CAPES et CAFEP-CAPES d'allemand s'inscrit dans la continuité de la session précédente. Les candidats semblent bien avoir intégré le format de la nouvelle maquette du concours qui ancre davantage les épreuves dans la réalité du métier de professeur d'allemand.

A l'écrit, le jury évalue la maîtrise que le candidat a des deux langues et sa capacité à soutenir une réflexion approfondie à partir d'un corpus documentaire. L'épreuve écrite disciplinaire comprend ainsi deux parties : une composition et une traduction. Elle offre aux candidats l'opportunité de mettre en valeur leurs compétences académiques, leur maîtrise des deux langues et leur capacité à aborder une problématique en lien avec une question de littérature ou de civilisation et fréquemment dans une perspective interculturelle.

A l'oral, les deux épreuves sont directement en prise avec l'exercice du métier.

- L'épreuve de leçon comporte elle aussi deux parties : l'une en allemand consacrée à l'analyse et la restitution d'un document audio/vidéo en lien avec l'actualité des pays germanophones mais aussi en articulation avec le dossier documentaire proposé et l'autre en français dédiée à la présentation d'une séance de cours.
- L'épreuve d'entretien qui ne comporte pas de temps de préparation sur place invite d'abord les candidats à présenter leurs motivations au regard d'un ou deux aspect(s) de leur parcours, puis à cheminer autour de deux situations : l'une en lien immédiat avec la classe et l'autre plus générale.

Nous attirons l'attention des candidats sur la question de l'engagement qui traverse l'ensemble du processus de recrutement. Enseigner est un acte d'engagement en faveur de l'éducation de la jeunesse, de la formation des futurs citoyens et de la transmission des valeurs et principes de la République. Enseigner une langue vivante étrangère participe de l'ouverture à l'Autre, de l'envie de mobilité, du développement et de la consolidation de répertoires plurilingues facilitant la capacité de chaque citoyen à contribuer à l'intérêt général et à la cohésion aux sein de sociétés modernes.

Pour les candidats, la question de l'engagement se pose à plus d'un titre : l'engagement dans les épreuves, l'engagement dans la qualité de la langue utilisée tant à l'écrit qu'à l'oral, l'engagement dans sa prise de parole face aux jurys pour présenter de cours ou parcours de son propre parcours, l'engagement qui permet aux candidats de se projeter à la fois en tant qu'éducateur mais aussi dans une mission de service public.

Le jury ne peut ainsi qu'inviter les futurs candidats à penser cet engagement et à le mettre en acte au service de l'enseignement et de l'apprentissage de l'allemand.

Nombre d'inscrits

La baisse du vivier de recrutement est légèrement ralentie.

Postes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
3ème concours du CAPES	9	9	12	25	25	20	20
3ème concours du CAFEP-CAPES	4	4	4	4	5	4	4

Inscrits	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
3ème concours du CAPES	103	94	74	68	61	49	42
3ème concours du CAFEP-CAPES	38	38	28	35	26	27	27

Proportion de présents

L'écart entre le nombre d'inscrits et le nombre de présents reste important cette année. Le tableau ci-dessous indique l'évolution de la proportion de candidats inscrits qui se présentent effectivement aux épreuves écrites.

en %	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
3ème concours du CAPES	47%	43%	54%	44%	74%	45%	38%
3ème concours du CAFEP-CAPES	53%	47%	61%	43%	85%	29%	56%

Admission

Les données de la session 2024 du concours 3^{ème} voie du CAPES et du CAFEP-CAPES montrent à nouveau une densité des prestations de très bonne qualité tant à l'écrit qu'à l'oral, comme le montrent les moyennes élevées des candidats admis.

Session 2024 <i>(Rappel session 2023)</i>	Troisième concours du CAPES	Troisième concours du CAPES-CAFEP	TOTAL
Nombre de postes	20 (20)	4 (4)	24 (24)
Candidats inscrits	40 (49)	26 (27)	66 (76)
Présents à l'épreuve écrite	16 (22)	15 (8)	31 (30)
Admis	12 (9)	4 (4+2)	16 (15)
Barre d'admission	9,75/20 (9,6/20)	11,96/20 (14,5/20)	
Moyenne des admis	12,66/20 (12,5/20)	13,56/20 (15,9/20)	

La complémentarité des différentes épreuves et leur ancrage plus explicite autour des compétences professionnelles effectivement mobilisées par les professeurs d'allemand doit conforter les futurs candidats dans l'intérêt d'inscrire le concours dans un processus d'évolution et de développement professionnels.

Jonas ERIN et Muriel PHILIPPE

ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE

Rapport présenté par Guillaume CARBONELL et Stéphane MOTARD

Résultats

	3 ^{ème} CAPES	3 ^{ème} CAFEP-CAPES
Inscrits	40	26
Présents	16	15
Non éliminés	15	12
Moyenne	12,63	12,96
Note la plus basse	7	7
Note la plus élevée	18	17,5

1. Présentation de l'épreuve

L'admissibilité au troisième concours repose sur une seule épreuve qui ne s'appuie pas sur un programme faisant l'objet d'une publication annuelle. Cette épreuve écrite se compose de deux parties, d'une composition d'une part et d'une traduction d'autre part.

Pour ce qui est de la composition en langue étrangère, elle s'appuie sur un dossier constitué de deux documents, éventuellement d'un troisième qui est alors de nature iconographique. Quant à la traduction, les textes officiels stipulent qu'il peut s'agir d'un texte et/ou d'une version. Néanmoins, le jury en allemand a fait le choix depuis plusieurs sessions de soumettre aux candidats un thème ET une version. L'exercice de version est réalisé à partir d'un des textes proposés dans la première partie. En revanche, le passage choisi pour le thème est issu d'un document complémentaire illustrant la même thématique.

Durée de l'épreuve : six heures, coefficient 4. Il est rappelé que les candidats sont libres d'organiser leur temps à leur convenance. L'épreuve disciplinaire vise à évaluer les prérequis académiques à l'exercice du métier de professeur d'allemand, à savoir les connaissances culturelles et civilisationnelles relatives à l'espace germanophone et la maîtrise des langues allemande ET française.

Le sujet de la session 2024 :

Le sujet de la session 2024 s'inscrivait dans l'axe « Les univers professionnels, le monde du travail » du programme du cycle terminal (lycée). Il invitait les candidats à réfléchir sur les relations complexes entre l'individu et son univers professionnel tout en prenant en compte l'évolution de celles-ci dans une perspective d'un monde du travail en constante mutation et traite plus particulièrement du lien entre le salarié et son lieu de travail.

Le **support A** est un extrait de roman qui relate un entretien d'embauche pour un poste de gardien d'usine au cours duquel la question du lieu d'habitation se pose, puisque la narratrice-postulante propose d'habiter dans l'enceinte de l'usine. On remarquera l'accumulation de descriptions spatiales et l'évocation du rapport entre le corps et le lieu de travail.

L'**iconographie du support B** est une caricature qui met le doigt sur le travail comme facteur de déstructuration de la famille et le travail à distance comme occasion de réconcilier sphère professionnelle et sphère familiale.

L'**article de presse du support B** consiste en un entretien avec un chef d'entreprise qui propose des locaux pour les entreprises et qui explique les avantages et les limites du travail à distance, abordant notamment la notion de solution « hybride ».

La composition

La problématique

La problématique est la colonne vertébrale de la production écrite. Il s'agit d'une question ouverte, posée de façon interrogative ou assertive. On ne se laissera pas aller à une litanie de questions qui ne font que perdre le fil au lecteur. Des problématiques possibles sont les suivantes :

- Inwiefern hat sich unser Verhältnis zum Arbeitsplatz entwickelt?
- Ist Homeoffice ein Allheilmittel?
- Ist Homeoffice die Zukunft der Unternehmen?

Des problématiques posées par certains candidats ont été appréciées :

- Inwiefern hat sich die Berufswelt seit der Covid-Pandemie verändert?
- Inwiefern sind und bleiben Arbeits- und Wohnräume vom sozialen Milieu abhängig?
- Inwiefern lassen sich die Ziele des Arbeitgebers mit dem individuellen Wohlbefinden der Arbeitnehmer vereinbaren?

En revanche, certaines problématiques proposées par les candidats frisent le hors-sujet : « Wo ist denn die Stelle der Menschen in der Firmenorganisation, Kann moderne Technik überhaupt den Menschen ersetzen, bis wohin soll die KI uns führen ? Sollen Grenzen eingeführt werden ? » Le jury rappelle que la problématique doit être posée de telle sorte que tous les supports du dossier puissent être mobilisés pour y répondre.

La structuration de la production écrite

Le plan attendu peut être celui-ci :

1. **Non** (activités où le salarié est nécessaire sur le lieu de travail : usine, magasin) → recours au support A
2. **Oui** pour certaines activités (secteur tertiaire) et cela est un avantage pour le salarié (transports, vie familiale) et l'entreprise (baisse des coûts de bâtiments, salariés plus satisfaits donc fidèles) → recours au support B (support iconographique + texte de presse)
3. Mais, dans ce cas, il faut une solution hybride (reconsidérer le travail : manager à distance, créer des espaces de partage pour consolider la culture d'entreprise) → recours support B (texte de presse)

Dans tous les cas, la conclusion qui s'impose est que tous les métiers ne permettent pas forcément la mise en place du télétravail et que ceux qui le peuvent doivent donner lieu à une réflexion sur un dispositif hybride qui réponde aux besoins des salariés et de l'entreprise.

Quelques candidats ont omis de faire référence à la caricature : nous rappelons que tous les supports doivent être pris en compte dans la production écrite.

Le jury regrette que de nombreux plans soient strictement linéaires (une partie par support, une partie description puis une partie analyse) et regrette le recours excessif de puces : le jury rappelle le besoin de problématiser la production et l'importance de rédiger un texte construit et fluide sans faire usage d'un nombre inconsidéré de paragraphes ou de puces.

Connaissance du monde du travail attendues

Le dossier suppose que le candidat connaisse les enjeux de la **culture d'entreprise** (sentiment d'appartenance, valeurs partagées, relations de travail, conditions de créativité), les **évolutions de l'entreprise en matière de gestion des ressources humaines** (hiérarchie moins marquée, ergonomie de l'espace de travail) ainsi que les **enjeux de la relation managériale** (management directif vs participatif, relation de confiance et supervision des équipes travaillant à distance, communication informelle sur l'espace de travail, intégration de nouveaux salariés travaillant à distance, sentiment d'isolement).

De brillantes analyses ont été menées par certains candidats : « Die allmähliche aber stete Auflösung fester Strukturen, die unsere Arbeitswelt seit Jahrhunderten begleitet haben, stehen in beiden Texten in Vordergrund ».

Ancrage culture

Une évocation des spécificités allemandes (ou plus globalement du monde germanophone) quant au thème de dossier est bonifiée par le jury qui pouvait, par exemple, attendre une référence au **retard dans la digitalisation** et les réseaux fibres révélés lors de la crise du covid et identifié comme un frein au travail à distance ou à la **forte culture industrielle** (30% du PIB) avec présence de nombreux ouvriers/salariés sur le lieu de travail.

Des apports civilisationnels ont été appréciés (référence aux *Gastarbeiter*, approfondissement du concept de *hybride Arbeit*).

Attentes en matière de lexique

Le jury attendait du vocabulaire lié au monde du travail en ce qui concerne le management (différenciation Angestellte/Führungskräfte, Arbeitnehmer ou Mitarbeiter et non Arbeiter pour le travailleur) et le **quotidien lié à l'impossibilité de télétravailler** → *Räumlichkeiten beaufsichtigen, Treffen mit kreativen Zielen durchführen, die Arbeit von Angestellten überwachen*. Ont été bonifiées les **propositions de vocables d'origine allemande pour contrebalancer les termes d'origine anglo-saxonne** (Homeoffice → Arbeit zu Hause, Telearbeit, Job → Arbeitsplatz, Arbeitsstelle, Beruf, New-Office-Strategie → Strategie zur Umgestaltung von Büros)

En matière linguistique, ont été valorisés par le jury l'usage de groupes participiaux : „die am häufigsten auftauchenden Veränderungen in der Arbeitswelt“, l'usage du passif impersonnel : „Es soll zuerst darauf hingewiesen werden, dass“ ainsi que l'exploitation à bon escient de la position d'emphase : „Aus dem Dargelegten können wir also schließen, dass“.

On rappellera enfin l'importance de la consigne : une rédaction a été rédigée en français alors que, bien sûr, la rédaction doit se faire en langue allemande.

Les traductions

Les candidats étaient invités à traduire deux passages de texte fictionnel : un extrait du texte A, de la ligne 3 à la ligne 14, et l'intégralité du texte C (de la ligne 19 à la ligne 32).

Version

Le passage à traduire, extrait du roman *Hier ist noch alles möglich* de Gianna Molinari, dépeint l'entretien d'embauche d'une femme qui postule à un emploi de veilleur de nuit. Cet extrait nécessitait une lecture minutieuse de la part des candidats afin d'en cerner les quelques subtilités grammaticales et lexicales qu'il renfermait.

S'agissant d'un dialogue entre deux personnages, la narratrice et son futur employeur, il était essentiel de s'intéresser à la question du rendu, dans la langue cible, des paroles rapportées. Une lecture attentive permettait de distinguer les reprises de paroles de l'un ou l'autre des personnages des passages narratifs ou descriptifs afin d'employer les temps de conjugaison adéquats mais aussi d'ajouter des verbes de parole, parfois nécessaires pour plus de clarté.

Au début de l'extrait, le jury a été quelque peu surpris de constater que certains candidats ne distinguaient parfois pas la valeur narrative du passé simple (exprimer une action dans le cadre d'un récit au passé) de la valeur descriptive de l'imparfait. Ainsi, certaines propositions de traduction débutaient avec des verbes conjugués à l'imparfait alors qu'il s'agissait de verbes exprimant des actions dans le cadre d'un récit au passé. La traduction attendue des verbes présents dans la première phrase était alors « il se présenta lui aussi et me demanda si j'avais déjà travaillé en tant que veilleur de nuit ». Il est également à retenir que, si l'on peut passer du passé simple narratif au passé composé du discours direct, il est en revanche incorrect d'alterner le passé simple et le passé composé dans la narration. Nous rappelons donc qu'il est attendu des candidats une parfaite maîtrise de toutes les formes de conjugaison mais aussi de leurs emplois.

Par la suite, le jury a été sensible aux propositions de traduction soucieuses de rendre compréhensible la restitution des propos des personnages. „*Was genau ich mir unter einer Arbeiterwohnung vorstellen würde und ob ich mich nicht umgeschaut hätte, hier gebe es nicht mehr viele Arbeiter, und Wohnungen habe es hier noch nie gegeben.*“ Dans cette phrase, l'emploi du Subjonctif I et II signalait des propos rapportés par la narratrice, tenus par son employeur. Or les deux subordonnées interrogatives introduites par « was » et « ob » s'adressaient à la narratrice tandis que le dernier énoncé était une réflexion de l'employeur. Aussi, le jury a su apprécier les candidats qui, dans un souci de clarté, ont habilement ajouté des verbes introducteurs de parole du type « il précisa qu'ici des ouvriers, il n'y en a pas beaucoup » pour opérer cette distinction.

Le champ lexical prédominant dans ce texte était celui du monde du travail. Peu de candidats se sont trouvés désarçonnés et le jury s'est réjoui de constater que bon nombre d'entre eux ont traduit le mot « Fabrik » par « usine », et non par « entreprise ». Ainsi, la majorité des candidats a pu ensuite proposer la traduction « ouvriers » pour le mot « Arbeiter » ce qui semblait, dans ce texte, plus pertinent que le terme « travailleurs ». La féminisation des professions en allemand est courante et également acceptée en français. Toutefois, la proposition de « veilleuse de nuit » pour « *Nachtwächterin* » paraissait peu opérante étant donné qu'elle recouvre déjà une autre réalité. Certains candidats en ont eu conscience et ont proposé, avec succès, « gardienne de nuit ».

Comme chaque année, pour les deux exercices de traduction, le jury met en garde les futurs candidats à ne pas laisser des passages non traduits. Les omissions sont en effet lourdement sanctionnées.

De même, le jury n'a pas à choisir entre plusieurs propositions de traduction, il importe au candidat de se décider.

Thème

Le texte proposé pour l'exercice de thème traitait lui aussi du monde du travail. Il ne présentait pas de difficultés particulières au niveau syntaxique dans la langue cible. En revanche, il nécessitait une lecture attentive pour saisir les subtilités d'ordre lexical et les traduire en conséquence.

Le texte débute en effet par la tournure idiomatique « Bien la peine de ». Il s'agissait ici d'identifier l'ironie de cette formule, à savoir le mauvais résultat obtenu malgré les efforts fournis. Le jury a pu constater que bon nombre de candidats n'ont pas cherché à éviter la difficulté et beaucoup sont parvenus à traduire cette figure de style en proposant des tournures tout aussi idiomatiques en allemand, comme « *Es lohnt sich nicht* » ou encore « *Es bringt wirklich nichts* ». De la même manière, une attention particulière devait être portée à la traduction de l'expression « dans un demi sourire ».

Il semblait peu idiomatique de traduire par « *ein halbes Lächeln ». Toutefois, quelques candidats ont proposé, à juste titre, l'expression « mit dem Anflug eines Lächelns ».

Plus rares ont été ceux qui, dans l'expression « notre pain quotidien », ont identifié la référence biblique, tout du moins connaissaient l'expression telle qu'on peut la lire dans la Bible « unser täglich Brot ». Enfin, dans la dernière phrase, les candidats devaient être vigilants dans la traduction de l'expression « sans s'arrêter au fait que » qui signifiait « ne pas porter son attention sur ». Le recours au simple verbe « halten » n'était pas opérant. En revanche, il était judicieux de connaître le verbe « sich an einer Sache aufhalten ».

Même si le texte ne comportait pas de difficultés syntaxiques problématiques dans la langue cible, le jury s'est étonné de constater dans les travaux de certains candidats des erreurs dans la maîtrise des règles élémentaires de la langue allemande. Aussi, ces candidats n'ont pas respecté la position du verbe conjugué, en deuxième position dans la phrase déclarative et en position finale dans les propositions subordonnées. Ils ont également démontré certaines faiblesses dans la maîtrise du système des déclinaisons. Il était d'ailleurs attendu de bien décliner les deux substantifs masculins faibles « Gedanke » et « Vorname », si ces mots étaient proposés pour traduire respectivement « réflexion » et « prénom ».

Par conséquent, nous recommandons vivement aux futurs candidats de s'assurer de la maîtrise des fondamentaux de la langue allemande : déclinaisons, place des éléments dans la phrase, place de la virgule, genre des mots courants, pluriel des mots en vue de pouvoir soumettre un devoir de qualité le jour du concours.

Pour conclure, le jury propose aux futurs candidats quelques conseils :

A faire tout au long de l'année de préparation :

- renforcer sa maîtrise lexicale en allemand et en français en lisant régulièrement des textes variés dans les deux langues ;
- renforcer sa connaissance culturelle de l'aire germanophone dans tous les domaines ;
- travailler la méthode de la composition et s'entraîner régulièrement à la traduction, sur les supports les plus variés possibles ;
- procéder à des entraînements en temps limité pour expérimenter la gestion du temps.

Pendant l'épreuve :

- ne pas se précipiter dans l'épreuve sans avoir pris connaissance de l'intégralité du dossier : en composition, les documents doivent être analysés avec précision pour faire émerger une problématique pertinente ; en traduction, il faut s'imprégner du texte à traduire, bien le comprendre pour éviter des erreurs imputables à une lecture trop superficielle ;
- lire et suivre les consignes avec précision.
- avoir une bonne gestion des 6 heures à disposition.
- se ménager un temps de relecture qui doit permettre non seulement de repérer des erreurs de langue mais également des omissions éventuelles en traduction.
- penser à son lecteur, aérer son devoir et soigner son écriture.

ÉPREUVE ORALE DE LEÇON

Rapport présenté par Lorraine AUBRY et Sophie GUSLEVIC

Notes obtenues par les candidats

	3 ^{ème} concours CAPES	3 ^{ème} concours CAFEP-CAPES
Moyenne sur 20	9,97	10,6

Propos liminaire

Cette session du troisième concours du CAPES et du CAFEP-CAPES après sa réforme a de nouveau été marquée par une grande hétérogénéité des profils des candidats et de la qualité de leurs prestations. L'attention des candidats est appelée sur le fait que le maniement d'une langue allemande riche et authentique est une compétence nécessaire mais non suffisante pour un enseignant : il faut aussi connaître les besoins de ses futurs élèves et maîtriser les outils qui permettent d'y répondre.

L'épreuve de leçon décrite dans cette section a pour objet de tester les compétences linguistiques, culturelles et didactiques des futurs enseignants.

Pour rappel, l'arrêté du 25 janvier 2021¹ indique : « L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise pédagogique du candidat, notamment sa capacité à analyser, sélectionner et préparer des supports de travail de qualité pour la conception et la mise en œuvre de la séance ». Au plus proche du travail du professeur, elle plonge le candidat dans la phase de préparation d'une séance (c'est-à-dire une heure de cours) pour un niveau de classe donné.

Ce rapport se veut utile à tous les candidats, qu'ils soient issus de la formation initiale, en évolution ou en reconversion professionnelle. Il s'appuie sur les attendus des épreuves et sur l'expérience de trois sessions, dans l'objectif de les guider au mieux dans leur préparation, et de les conforter dans leur belle ambition de participer à la formation et à l'ouverture culturelle et interculturelle des élèves.

1. Temps de préparation

La préparation à cette épreuve relève d'un travail de longue haleine, tant le candidat devra mobiliser des connaissances à la fois linguistiques, culturelles et didactiques. Des entraînements réguliers et une réflexion approfondie sur le travail et la mise en activité de chaque élève dans le cadre d'un cours de langue vivante sont aussi souhaitables que la maîtrise d'une certaine terminologie, la connaissance des programmes d'enseignement des langues vivantes dans les établissements scolaires français, ainsi que la connaissance des éléments saillants du CECRL². Ils sont également indispensables pour utiliser à bon escient le temps imparti le jour de l'épreuve.

Les attentes du jury sont évidemment élevées quant à la maîtrise de la langue allemande que le candidat veut enseigner. Le jury a cette année encore déploré que certains candidats aient une maîtrise

¹ Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075486>

² <https://rm.coe.int/cadre-europeen-commun-de-referance-pour-les-langues-apprendre-enseigne/1680a4e270>

insuffisante des bases linguistiques telles que les genres des noms les plus usuels, les déclinaisons, la conjugaison des verbes forts et modaux, les structures syntaxiques notamment dans les cas avec particules séparables, et les verbes de modalité construits avec un infinitif et non pas un participe passé, ainsi qu'une méconnaissance des verbes français transitifs dont l'équivalent allemand requiert un groupe nominal au datif (*den Schülern helfen*) ou l'inverse³. Les nombreuses ressources disponibles en ligne, entre autres, doivent en outre permettre à tous les candidats une pratique effective de la langue allemande, en réception comme en production.

Par ailleurs, une culture générale étoffée aidera les candidats à percevoir l'ensemble des potentialités des documents supports de leurs cours, nourrira leur didactisation et leur permettra de faire face aux questions des élèves et les accompagner vers une vision nuancée de la complexité du monde. Une fréquentation régulière des médias germanophones s'avère indispensable, le jury conseille par exemple l'écoute quotidienne de podcasts ou résumés des actualités⁴, la lecture régulière de magazines d'information ou au moins la connaissance de leurs couvertures⁵, sans oublier les pays germanophones autres que l'Allemagne. Des connaissances historiques (notamment sur les XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, l'unité allemande, la fondation de la RFA et de la RDA, la Réunification, etc.) et artistiques (œuvres emblématiques ou faisant partie du patrimoine dans l'aire linguistique étudiée) sont systématiquement testées au cours de l'épreuve. La culture populaire trouve également sa place dans le champ de réflexion ; ainsi les chansons, les bandes-annonces, les publicités, les affiches de films ou de festivals ont-elles naturellement leur place en cours, donc dans les dossiers du concours. La connaissance de l'actualité technique ou scientifique doit, elle aussi, être suffisante. Il n'est bien sûr pas attendu des candidats qu'ils connaissent les détails de tous les faits d'actualité et de toutes les productions culturelles évoqués, mais ils doivent être à même de s'en saisir et de mener les rapides recherches qui leur permettront de les mettre en perspective.

Le jour de l'épreuve, le temps de préparation est en effet de 3 heures. Le candidat doit procéder à une analyse en allemand du document sonore (vidéo ou audio, informatif ou fictionnel) principal, appelé document A, prendre connaissance du dossier documentaire et y choisir un ou des documents complémentaires qu'il présente succinctement et dont il justifie l'articulation avec le document A, puis concevoir une séance qui inclut tout ou partie de ces documents. Il a accès à des moteurs de recherche, ce qui peut lui permettre d'aller préciser ses connaissances, mais une culture générale est indispensable pour que ces recherches, en temps limité, soient efficaces. Le jury conseille également au candidat de penser à organiser ses notes et de numéroter ses brouillons pour éviter de perdre du temps lors des exposés, et gagner ainsi en efficacité et en sérénité.

2.1. Analyse et restitution en allemand

La première partie de l'épreuve devant le jury dure 15 minutes. Il est recommandé au candidat d'apporter une montre et ne pas lire ses notes, sauf éventuellement dans les premières minutes pour

³ Consulter par exemple : F. Schanen et JP. Confais, *Grammaire de l'allemand, Formes et fonctions*, chapitre 26, paragraphes 644 et suivants.

⁴ www.zeit.de/serie/was-jetzt ; <https://www.zdf.de/nachrichten-sendungen/heute-sendungen/videos/heute-xpress-aktuelle-sendung-100.html>

⁵ <http://www.spiegel.de/spiegel/spst/index-2024.html>

trouver une contenance : les membres du jury apprécieront, comme les élèves, de croiser le regard de celui qui leur parle et de se sentir destinataires de son message.

Le jury peut évaluer à ce stade la maîtrise culturelle et linguistique du candidat et sa capacité à mener une présentation claire et articulée, autant de compétences qu'il devra lui-même construire chez ses élèves. Les meilleures prestations ont mis en avant une vision d'ensemble sur le contenu du document, qui peut être informatif ou fictionnel, pour en hiérarchiser les éléments, explicites et implicites, en décrire la structure et les spécificités communicationnelles – et en déduire plus facilement la réception qu'en auraient des élèves du niveau visé. Le candidat devra aussi être attentif aux images si le document A est une vidéo : varient-elles beaucoup (extrait de journal télévisé montrant le journaliste et un invité, reportage riche en images avec voix off) ? Illustrent-elles ce qui est dit, ou n'ont-elles aucun lien avec la bande son ? Quand il s'agit d'une fiction, une analyse filmique est nécessaire, et certains candidats ont bien su se saisir de cette opportunité.

Le choix du ou des documents complémentaires que le candidat compte intégrer à la séance, dont la nature et les enjeux doivent être présentés, sera explicité en articulant les documents entre eux : un texte littéraire permet-il d'élargir la réflexion, un article vient-il éclairer ou relativiser un témoignage individuel dans la vidéo, des statistiques viennent-elles interroger un point de vue défendu dans le document audio/vidéo ? Il est essentiel à ce stade de faire émerger une problématique, ou du moins un questionnement, pour donner du sens à l'étude du corpus choisi.

Cette année, un reportage sur une chorale de seniors invitait à réfléchir sur la musique comme langage qui parle aux émotions et évoquait la génération de l'après-guerre, fournissant ainsi l'occasion aux candidats de remobiliser leurs connaissances sur une période au programme du CAPES/CAFEP. Si la contextualisation culturelle et l'identification des potentialités sont attendues, les étapes de la didactisation auront leur place dans la partie de l'épreuve en français.

2.2. Entretien en allemand sur l'analyse du corpus documentaire choisi

Cette partie de l'épreuve dure 15 minutes. Le jury mène avec le candidat une discussion visant à approfondir l'analyse des documents, de leurs enjeux et des perspectives (inter)culturelles qu'ils offrent. Le niveau de langue doit rester adapté à celui d'un oral de concours.

Cette année, un extrait de la série *Babylon Berlin* permettait au gré des documents choisis de faire de nombreux liens avec les productions culturelles sous la République de Weimar et/ou les innombrables œuvres que la ville a inspirées. Des candidats ont su établir des croisements avec le film *M le Maudit (Eine Stadt sucht einen Mörder)* de Fritz Lang, ou le roman *Berlin Alexanderplatz* d'Alfred Döblin, ou encore mettre en avant leurs connaissances des œuvres et du parcours personnel d'Erich Kästner par exemple : il est concevable que le candidat soit mis en difficulté par une allusion ou une thématique à l'ancrage culturel insuffisamment maîtrisé. Dans ce cas, l'erreur serait de tenter d'éluder la question : il est au contraire préférable de reconnaître avec honnêteté le manque et de formuler des hypothèses interprétatives, tout en restant concis pour permettre au jury, qui reste toujours dans une démarche bienveillante, de l'aider à préciser. Concernant la société actuelle, l'évocation de l'expérience personnelle que les candidats ont des pays germanophones doit se mesurer à l'aune de l'éclairage qu'elle apporte sur une réalité culturelle, les clichés sont à proscrire et le candidat doit garder à l'esprit le rôle modélisant du professeur, évitant toute généralisation, et pire, tout cliché.

2.3. Présentation en français d'une séance

Dans cette partie de l'épreuve, le candidat dispose de 20 minutes pour présenter une séance dans laquelle le document A est exploité. Il lui appartient néanmoins de n'en utiliser qu'un extrait, en le justifiant d'après l'analyse faite précédemment – il en va de même pour les autres documents retenus.

Le jury a pu apprécier les prestations de candidats qui ont su ancrer cette séance dans une séquence avec une problématique et une tâche finale, en indiquant la place de cette heure de cours et ses objectifs au sein d'un ensemble cohérent, dans une perspective actionnelle, et qui maîtrisaient les termes didactiques utilisés (activités langagières, médiation, remédiation, entraînement / évaluation – formative, sommative).

Le jury a toutefois regretté que de trop nombreuses prestations tournent court au bout de quelques minutes ; il invite les futurs candidats à se préparer sérieusement à cette partie de l'épreuve, ce qui implique des entraînements chronométrés. Si le candidat n'est pas parvenu à formaliser tout le déroulement de sa séance pendant les trois heures de préparation, plutôt que de s'en excuser, le jury l'invite à poursuivre devant lui sa réflexion et à proposer des pistes de poursuite du cours cohérentes, en évitant surtout de plaquer artificiellement des « recettes pédagogiques » piochées ici ou là. Ainsi, il n'est pas toujours pertinent de procéder à un visionnage de la vidéo sans le son, ni de recourir à des vrai/faux pour s'assurer d'une compréhension en phase d'entraînement.

La prise en compte systématique des élèves doit rester à l'esprit des candidats, et le jury a valorisé les prestations qui anticipaient, accompagnaient et utilisaient pédagogiquement les réactions des élèves, par exemple la surprise et peut-être le rire pour le document A du dossier *Singen hält jung : Doku über den Ü70-Chor Heaven can wait*. Dans le même esprit, les formes sociales de travail annoncées doivent faire sens pour mettre les élèves en action et dans des situations de communication aussi réalistes que possible, en articulant les activités de réception avec une production, grâce à des consignes concrètes données en allemand.

Les objectifs, clairement formulés, découlent des activités proposées, ce que certains candidats ont bien compris :

- **(Inter)culturels** (par exemple : la société inclusive, la place du sport ou de la musique pour la jeunesse, les associations d'entraide, la construction démocratique et européenne)
- **Linguistiques**, qui peuvent être **lexicaux** (le vocabulaire des sentiments, l'expression de l'intention), **grammaticaux** (les structures locatives/directives, le passif ...) ou **phonologiques**
- **Communicationnels** : pragmatiques (employer le ton qui convient) ou stratégiques (savoir inférer le sens, savoir intervenir dans une conversation, etc.)
- **Éducatifs** en cohérence avec la séance proposée (citoyenneté, démocratie, égalité des chances, environnement, média et numérique, arts, sciences, etc.). Une dimension interdisciplinaire peut avoir toute sa place dans la réalisation de ces objectifs.

2.4. Entretien en français sur la démarche didactique proposée

Dans ces 10 minutes restantes, le jury mène avec le candidat un entretien qui doit permettre de revenir sur des étapes ou des éléments de son exposé de séance, de les préciser, de les modifier ou de les approfondir. Dans cette perspective, une attitude professionnelle est de rigueur, sans nonchalance ni

panique : le jury cherche à mener le candidat vers de bonnes pistes, et à tester sa capacité à réfléchir, mais jamais à le déstabiliser. Il ne s'agit donc pas de chercher à gagner du temps en soulignant la qualité de la question ou en s'excusant, mais de verbaliser ses hypothèses et ses choix didactiques. Le candidat peut également se voir demander la présentation claire et succincte d'un fait de langue nécessaire dans la séance (formation et usage du subjonctif II, déclinaison des adjectifs épithètes...) : cet exercice nécessite aussi un entraînement.

Dans une démarche constructive, le jury apprécie toujours du candidat qu'il puisse engager une réflexion sur ses démarches, avec des arguments étayés, mais aussi, parfois, une capacité à faire évoluer son point de vue, tant la mutualisation des recherches et le dialogue font partie intégrante du métier d'enseignant, et l'ouverture d'esprit est au centre de l'enseignement des langues, littératures et cultures étrangères : « La classe est ainsi un espace où l'élève apprend à mobiliser des connaissances pour interagir avec les autres. Tout aussi prioritairement, en même temps qu'il consolide ses compétences linguistiques et de communication, l'élève approfondit [...] sa connaissance des aires géographiques et culturelles des langues qu'il apprend, et s'ouvre à des mondes et des espaces nouveaux grâce à une présentation dénuée de stéréotypes et de préjugés. »⁶

Au vu des prestations de la session 2024, nous proposons à titre non exhaustif, trois points d'amélioration sur les concepts suivants : l'analyse des documents, leur articulation, et le projet éducatif.

Analyser les documents :

- *Constat* : La consigne n'est que partiellement respectée lorsque les documents sont passés en revue et décrits de façon factuelle.
- ⇒ *Conseil* : Il s'agit bien de rendre compte et aussi d'analyser les documents. La paraphrase seule ne permet pas de montrer qu'on en a compris le sens, l'implicite, les enjeux, la portée. Exemple avec la vidéo (document A) du dossier L15-2024 *Singen hält jung* : des candidats ont su expliquer les caractéristiques de la génération objet du documentaire, et commenter « *in der Nachkriegszeit großgeworden* » ou s'interroger sur l'émancipation tardive qu'évoque une de ses représentantes (« *Natürlich wär das schön gewesen, mich viel früher zu emanzipieren* »). La vidéo *Babylon Berlin* du dossier L110-2024 étant un document fictionnel, des candidats ont su ne pas simplement relater les scènes, mais aussi se mettre à la place du spectateur et du réalisateur, en convoquant – sans être experts – quelques éléments d'analyse filmique pertinents (expression des visages, plans, utilisation de la musique) ou décryptant dans la scène du magasin les contrastes visuels faisant écho à l'opposition entre prospérité et misère en cette fin de République de Weimar. Nous insistons sur le fait qu'il ne s'agit que d'exemples et qu'en aucun cas ils n'étaient exigés du jury, chaque document permettant d'explorer de multiples pistes selon les connaissances de chacun.
- *Constat* : Les objectifs annoncés dans la première partie en allemand sont parfois absents de la mise en œuvre proposée. De même, les facilitateurs et entraves repérés ne sont plus évoqués dans la partie en français.

⁶ Préambule au programme de lycée, BO du 1^{er} janvier 2019 <https://eduscol.education.fr/document/24676/download>

⇒ *Conseil* : Le scénario pédagogique proposé découle de l'analyse et le jury attend des propositions de démarches qui aideront les élèves à accéder au sens et à réfléchir.

Exemple avec la vidéo (document A) du dossier L15-2024 *Singen hält jung* : relever que les images et le lexique simple des premières secondes sont des facilitateurs (« *wir sind alt /ich bin frei /Endlich frei /emanzipiert* ») doit cependant conduire à réfléchir à l'accès au sens pour un élève de 2^{nde} : « *ich bin alt* » se passe d'explication, et doit donc être relevé et exploité immédiatement. Quant au « *ich bin frei/Endlich frei* », il nécessite un accompagnement car les images n'aident pas à comprendre l'implicite. Quelle stratégie proposer ? Faire formuler aux élèves des hypothèses en s'arrêtant d'abord au « *Ich kann endlich tun, was ich immer tun wollte* » les laissera encore dans leur « zone de confort » et fera écho à leur propre expérience. On les amènera ensuite à réfléchir aux « *Nachkriegszeit /emanzipiert* » qui suivent. Cela les conduira à se projeter dans la situation et le vécu des seniors interrogés, à mieux comprendre aussi la portée d'une vidéo sur laquelle ils pouvaient jeter d'abord un regard amusé, voire moqueur.

Donc l'analyse des champs lexicaux, de la structure etc. est un préalable. Il s'agit ensuite de les hiérarchiser, d'établir une progressivité en se mettant à la place des élèves. C'est l'objet de la didactisation.

Articuler les documents :

- *Constat* : les documents, et donc les phases de cours, s'enchaînent dans une simple juxtaposition. Le candidat présente en réalité une chronologie d'exploitation, ou il les répartit simultanément entre différents groupes d'élèves.

Exemple avec le dossier L110-2024 *Babylon Berlin* : la vidéo A est exploitée. Au tour ensuite du document C (un collage de 1927) pour lequel une description par les élèves est proposée sans lien avec la vidéo, l'objectif annoncé se limitant à la découverte de cette forme artistique qu'ils connaissent peu.

Un second document dans une séance ne se justifie pourtant pas que pour des raisons temporelles (la vidéo ne suffisant pas) ou pour pouvoir varier les activités langagières.

⇒ *Conseil* : Les documents doivent être articulés. Cela signifie qu'il y a un parcours cohérent et une progression, qui se testent facilement dans le fait qu'il est alors impossible d'inverser l'ordre des documents. Un document X peut aider à lever des entraves du document Y ou ne présente que des faits quand le suivant présente des points de vue contrastés sur ces faits, etc.

Exemple avec le dossier *Babylon Berlin* : certains candidats ont su décrypter dans le collage des points communs avec la vidéo A : l'allusion à Berlin dans la presse, à la finance et à *Wallstreet*, à deux ans du krach, en contraste avec la criminalité et la peur relatées par la presse (dont l'effraction d'une bijouterie, comme dans l'extrait vidéo), etc. Autant de possibilités de réfléchir à comment utiliser d'abord ce collage pour préparer la compréhension de la vidéo, notamment son contexte historique.

Le projet éducatif

- *Constat* : Les formes sociales de travail servent trop souvent de seule justification à l'objectif éducatif : « les élèves travaillent en binômes, s'entraident. Puis sont en groupe. Les objectifs éducatifs sont donc atteints ». Or le rôle éducatif commence dans le choix des documents et tâches proposées.

Exemple : proposer un débat sur les *WG seniors-étudiants* en Suisse interroge, encore plus lorsque le candidat s'entête et insiste pour que des élèves se forcent à argumenter contre celles-ci « pour équilibrer les échanges ». Dans une perspective éducative, on peut légitimement préférer que nos élèves soient invités à promouvoir ces structures intergénérationnelles.

De même, ne proposer pour le dossier L15-2024 *Singen hält jung* que la découverte d'une chorale de seniors et l'apport de la musique (document B), pour ensuite inviter les élèves à faire des affiches sur l'effet de la musique sur eux, c'est passer à côté de l'ouverture à l'altérité et on peut se demander alors pourquoi utiliser la vidéo sur cette chorale de seniors.

En annexe sont proposés à titre d'exemples deux sujets de la session 2024 :

L15-2024 *Singen hält jung*

L110-2024 *Babylon Berlin*

ÉPREUVE ORALE D'ENTRETIEN

Rapport présenté par Nathalie MIOLON-WEBER et Peter STECK

Notes obtenues par les candidats

	3 ^{ème} concours CAPES	3 ^{ème} concours du CAFEP-CAPES
Moyenne sur 20	13,6	10,1

1. Cadre réglementaire de l'épreuve d'entretien

L'épreuve d'entretien avec le jury, prévue par l'arrêté du 25 janvier 2021 établissant les modalités pour le concours, porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

Pour les sections de langues vivantes étrangères ou régionales, l'entretien se déroule en français.

Sa durée totale est fixée à 35 minutes, déclinées en deux temps :

La première partie se déroule en 15 minutes :

- le candidat présente, pendant 5 minutes, des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. De même, le candidat peut exposer toute situation antérieure donnant matière à repérer des compétences développées dans ce cadre et démontrer explicitement en quoi elles peuvent être transposables dans les futures missions d'enseignement.
- l'échange avec le jury, pendant 10 minutes, doit permettre de compléter et d'approfondir la présentation du candidat

La seconde partie de l'épreuve dure deux fois 10 minutes.

Le jury propose deux situations professionnelles au candidat. L'une relève du domaine de l'enseignement, l'autre est en lien avec la vie scolaire. Chaque situation est accompagnée de deux questions ainsi que d'une illustration qui n'a pas vocation à être commentée ni intégrée dans l'analyse menée par le candidat. Les situations peuvent révéler une opportunité ou un problème qui, lui-même, peut donner lieu à des opportunités tant sur le plan pédagogique que dans le cadre de la vie scolaire.

Le jury lit la première situation au candidat, qui dispose également du document et de quelques instants pour réfléchir et organiser ses idées. Ce dernier répond ensuite aux questions posées et entre rapidement dans un échange avec le jury pour approfondir ou réinterroger certaines pistes qui ont été envisagées.

Au bout de 10 minutes, le jury propose la seconde situation selon les mêmes modalités.

Cette épreuve doit permettre au jury d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- se projeter dans le métier d'enseignant ;
- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public : droits et obligations du fonctionnaire, dont la neutralité, la lutte contre les discriminations et les stéréotypes, la promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.
- faire connaître et partager ces valeurs et exigences dans l'exercice de ses fonctions.

L'épreuve est notée sur 20 et est affectée d'un coefficient 3. La note 0 est éliminatoire. Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement établie sur le modèle figurant à l'annexe VI de l'arrêté du 25 janvier 2021.

Le jury accompagne avec bienveillance les candidats à travers toutes les étapes de l'entretien.

Le tableau ci-dessous offre une vision synthétique de l'épreuve :

Epreuve d'entretien : 35 minutes			
Présentation du candidat	Entretien avec le jury	Examen de la première situation professionnelle	Examen de la seconde situation professionnelle.
5 minutes	10 minutes	10 minutes	10 minutes

2. Remarques générales

Le jury tient en tout premier lieu à saluer de nombreuses prestations d'excellente facture. Dans une langue claire et adaptée au contexte d'une épreuve d'un concours national – le registre de langue ne doit pas être relâché, les abréviations et interjections sont à proscrire –, les candidats ont pu expliquer les raisons de leur engagement et témoigner de leur connaissance suffisante du système éducatif français et de leur compréhension des questions et enjeux qui se posent à un enseignant exerçant ses fonctions dans un contexte évolutif nécessitant une adaptation permanente.

Le jury a observé, chez la plupart des candidats, une attitude ouverte et une volonté manifeste d'établir un véritable échange lors des entretiens. Le maintien d'un contact visuel régulier a renforcé la qualité des interactions et favorisé une meilleure compréhension mutuelle. Enfin, ces candidats ont fait preuve de leur capacité d'analyse critique, ce qui a conforté et enrichi la pertinence de leurs réponses.

Le jury tient toutefois à rappeler l'importance d'une solide maîtrise de la langue et des notions spécifiques au domaine de l'éducation lorsque les candidats décident de les utiliser. Il en est de même pour les différentes catégories de personnels et leurs fonctions, ainsi que les instances dans les établissements et plus généralement dans l'institution. Utiliser ces termes sans connaître leur signification exacte témoigne d'un manque de préparation aux épreuves et met forcément les candidats en difficulté. La lecture attentive des programmes d'enseignement et des pages afférentes sur le site *Eduscol*⁷, par exemple, ainsi que des observations dans les établissements et le dialogue avec les différents acteurs sont des chemins d'accès au savoir fortement recommandés pour livrer une prestation de qualité.

Nous conseillons aux candidats d'accorder une vigilance particulière à l'organisation claire, structurée et cohérente de leur intervention. Exposer son parcours et interagir de manière concise et précise autorise une gestion du temps propice à un échange approfondi avec le jury, ce que ne permettent pas les développements diluant le sujet et pouvant de surcroît être perçus comme une tentative d'évitement.

3. Présentation du parcours du candidat

Le jury tient à souligner que tout candidat, même si son parcours semble éloigné des fonctions visées, est susceptible de réussir l'épreuve.

⁷ <https://eduscol.education.fr/>

Les candidats qui ont réussi cette partie de l'épreuve étaient capables d'exposer leurs motivations et aspirations de façon convaincante. Ils ont ensuite su expliquer clairement comment ils pensent que les connaissances et compétences qu'ils ont acquises dans leur formation, dans une éventuelle activité professionnelle ou dans tout autre contexte d'activité, les aideront à assurer les missions confiées à un enseignant d'allemand. Il ne s'agit donc pas d'une juxtaposition d'informations liées aux qualités des candidats, mais d'une mise en perspective de ces informations avec les missions d'enseignement. Cela implique de véritables choix de la part des candidats. Le jury doit pouvoir apprécier l'émergence d'un projet professionnel ancré dans leur histoire, leurs savoirs et compétences.

Les candidats doivent ainsi avoir construit une représentation du métier d'enseignant qui s'inscrit dans les attentes institutionnelles et dans la réalité de l'exercice de la profession. Se renseigner sur les responsabilités, les exigences et les questions actuelles liées à cette profession, développer une bonne compréhension du rôle et des missions de l'enseignant permettra au jury d'apprécier la capacité d'analyse des candidats et leur anticipation des situations susceptibles de se présenter à eux lorsqu'ils seront en responsabilité devant des élèves à la rentrée suivante.

Pour une bonne préparation, le jury conseille la lecture et l'analyse du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation et des textes réglementaires qui fondent les pratiques de l'enseignement. Il est recommandé aux futurs candidats d'échanger avec des professeurs, voire d'observer in situ leur travail. Cette observation permettra surtout d'appréhender le quotidien de la profession, de saisir les enjeux pédagogiques et de développer une meilleure compréhension des différentes pratiques et approches.

4. Mises en situation professionnelles

Pour la seconde partie de l'épreuve portant sur les situations d'enseignement et de vie scolaire, il est attendu des candidats qu'ils démontrent une connaissance approfondie de l'institution scolaire, du rôle de ses différents acteurs ainsi que de la réglementation en vigueur dans les établissements français. Cela nécessite une réflexion préalable sur les principes et valeurs essentiels liés à la profession d'enseignant, ainsi qu'une prise de conscience des problématiques auxquelles un enseignant du second degré peut être confronté.

Il est attendu des candidats qu'ils fournissent des réponses claires, structurées et argumentées aux questions posées, en démontrant leur capacité à porter et incarner les valeurs et principes de la République et en répondant ainsi aux exigences du service public, en étant des éducateurs à la fois dans et hors les murs de la classe.

Le déroulement de l'épreuve veut que les candidats prennent connaissance des situations devant le jury. Il faut donc réagir sur le moment à une situation donnée. La reformulation de la situation présentée peut être un levier et constituer un premier niveau d'analyse.

Une fois cette analyse posée, le candidat peut s'appuyer sur ses connaissances et, le cas échéant, ses expériences, pour proposer des actions ou une réaction adéquate. En effet, les questions posées à la fin de la description de la situation invitent le candidat à répondre en ce sens.

Une analyse affinée est en effet la condition *sine qua non* pour circonscrire la problématique et montrer que le candidat ne cherche pas à « tordre » le sujet pour l'éclairer à l'aune de valeurs ou de principes qu'il connaît, mais bien plutôt qu'il part des données du sujet et se pose la question de savoir à quel(s) domaine(s) elles renvoient précisément. La laïcité, même si elle balaie de nombreux champs, ne saurait être convoquée en toute circonstance.

Il est conseillé aux candidats de s'assurer de la maîtrise des notions qu'ils utilisent pour étayer leur démonstration, d'explicitier les idées qu'elles recouvrent et d'établir des liens clairs avec la situation présentée. Il convient d'éviter les réponses générales qui ne permettent pas une analyse approfondie et semblent déconnectées de la réalité de la situation.

Le jury félicite les candidats qui sont parvenus à expliciter le cheminement réflexif qui les a conduits à exprimer les décisions qu'ils prendraient au regard de la situation présentée et les solutions envisagées, indiquant ainsi leur disposition à endosser leur rôle de professeur d'allemand et à conduire leurs missions de manière éthique et responsable.

Il est important d'explicitier les étapes de son raisonnement, les différents paramètres pris en compte, et d'indiquer clairement les interlocuteurs, les instances ou les dispositifs sollicités. L'établissement scolaire se doit d'être compris et donné à percevoir comme un lieu où chacun, en synergie avec les autres et dans une approche holistique, contribue, à sa mesure, à faire vivre et respecter les valeurs et principes de la République dans l'esprit de la démocratie.

Ainsi, en faisant montre de leur aptitude à analyser les problèmes sous différents angles, les candidats prennent en compte la complexité de situations liées aux interactions telles qu'elles se rencontrent dans toute communauté éducative et peuvent plus facilement énoncer des prises de décisions éclairées, à court, moyen et long terme.

La dimension de la discipline "langues vivantes", et plus spécifiquement de l'allemand, n'est pas à éluder. La connaissance des structures, des politiques et des processus spécifiques liés à l'enseignement de l'allemand dans les établissements scolaires en France, tout comme des partenaires du réseau franco-allemand, est indispensable. Il est néanmoins incontournable de replacer le professeur d'allemand dans son environnement institutionnel, dans une vision globale et intégrée de son rôle en tant qu'enseignant de cette discipline.

Les candidats sont invités à être attentifs aux questions posées par le jury et à les considérer comme une occasion favorable de développer, de compléter, de préciser et d'étayer leur propos. Les candidats doivent également se sentir libres de revenir sur les solutions qu'ils ont proposées précédemment, en justifiant et en argumentant leurs choix. Il est important de montrer au jury une aptitude à prendre du recul et penser de manière critique, à remettre en question ses propres idées et à envisager des prises de décisions adaptées aux circonstances.

Pistes de traitement d'un sujet de la session 2023

Remarque liminaire : les candidats n'ont pas à connaître la lettre des textes officiels de l'Education Nationale ou renvoyant à la loi, mais avoir intégré l'esprit de quelques-uns ne peut que s'avérer une aide à l'analyse et à la formulation de solutions de nature à répondre aux enjeux identifiés. Ainsi, les propositions de traitement des mises en situation professionnelles ne comportent pas, à dessein, de références précises à différents arrêtés, circulaires, etc.

- **Mise en situation professionnelle A – enseignement – sujet E17-2024 :**

La situation met en tension, selon deux axes distincts, la réalité perçue jusqu'alors par l'enseignant d'allemand et celle qu'il observe lorsqu'il entend la production des deux élèves dont il est question dans le sujet. D'une part, il remarque une amélioration linguistique significative, d'autre part, les arguments produits ne sont pas en adéquation avec les connaissances et les capacités d'analyse telles qu'elles sont habituellement attendues de la part de lycéens.

Ces constats amènent le professeur à douter des conditions dans lesquelles le binôme a effectué la préparation à la prise de parole, éveillant en lui le soupçon du recours à l'intelligence artificielle générative (IAG).

Il est très difficile de demander, si tant est que l'enseignant l'ait précisé dans ses consignes, que les élèves n'utilisent pas d'outils – dictionnaires en ligne, traducteurs, dialogueurs, etc. – ou ne fassent pas appel à un tiers leur facilitant la tâche, ce qui pose non seulement la question de l'équité entre les élèves, mais aussi de l'intérêt d'effectuer un travail qui ne leur permet pas de s'entraîner, de développer des compétences et de progresser avec régularité.

Le professeur ne devrait pas être amené à porter des accusations et dénigrer les deux élèves qui ont utilisé l'IAG, mais, au contraire, de leur faire percevoir les écueils de leur démarche et de leur proposer d'autres modalités d'utilisation de l'IAG.

Bien que de très nombreux candidats aient exposé et conclu, à l'aide d'arguments fort valables, qu'il était préférable de ne pas impliquer l'IAG dans les tâches de production – son utilisation n'est pas envisagée autrement que comme de la tricherie – et qu'ils aient plaidé pour un travail en classe, ils ont ensuite été amenés par le jury à réfléchir à la façon dont l'IAG pouvait être employée dans ce contexte et à examiner quelles étaient les opportunités qu'elle créait.

Dans un premier temps, il est possible de concevoir l'activité de préparation des arguments pendant le cours, en travaillant avec son binôme à partir des seules connaissances et compétences à disposition, à l'aide d'un guidage du professeur. Ensuite, les élèves peuvent, par exemple, utiliser un dialogueur sécurisé pour avoir un feedback correctif à partir de prompts. Accompagnés par l'enseignant, les élèves vont devoir manier l'art de la formulation, en langue étrangère, rédiger des instructions précises et fournir un contexte suffisamment riche leur permettant d'affiner le dialogue avec l'IAG : opérer des choix à partir des éléments donnés par l'IAG, ou au contraire approfondir l'interaction avec l'IAG pour comprendre le sens de certains énoncés auquel ils ne parviennent pas à accéder. Ils seront alors en mesure de vérifier que les propositions de l'IAG conviennent dans le cadre de la tâche à réaliser. Ainsi, les élèves vont progresser dans leur maîtrise des contenus, prendre du recul et exercer leur sens critique tout en développant progressivement leur autonomie sans que l'IAG le « fasse à leur place ».

L'IAG étant un outil puissant générant une interaction qui se rapproche d'une situation de communication réelle et personnalisée, elle crée forcément une forme de différenciation pédagogique, favorable aux apprentissages de chacun.

Les feedbacks correctifs générés par l'IAG sont également propices au développement des compétences linguistiques des élèves.

Le professeur est à même de garder pleinement sa place au cours des processus d'apprentissage, mais se doit de faire un pas de côté pour modifier sa posture habituelle tout en conservant son rôle d'éducateur en donnant aux élèves la possibilité d'utiliser l'IAG non pas comme une manne les dédouanant de toute réflexion et les plaçant forcément dans une position d'imposture devant leur camarade lors de la prise de parole, mais, au contraire, comme un système capable de favoriser le développement de compétences transversales et disciplinaires.

Il revient à l'enseignant d'encourager une utilisation éthique, responsable et efficace de l'IAG au service des apprentissages.

- **Mise en situation professionnelle B – vie scolaire – sujet E17-2024 :**

La situation met clairement au jour un acte de violence à caractère sexuel qu'il est important de ne pas minimiser, d'autant plus que l'auteur du baiser forcé est un jeune homme presque adulte qui exerce son emprise sur une jeune femme qui ne parvient pas à se défendre.

Il s'agit là d'une illustration de l'existence de tensions et d'agressivité qui peuvent se déclarer au sein des relations entre filles et garçons dans un établissement scolaire, que ce soit au collège ou au lycée. Ces dysfonctionnements sont souvent dus aux transformations liées à la puberté, à la construction de son identité, à la découverte de l'autre et aux rapports de séduction, mais aussi à l'influence des images stéréotypées, des réseaux sociaux et d'Internet. Les valeurs de liberté, d'égalité et de vivre ensemble et le droit au respect de l'intégrité psychique et physique, sont particulièrement mis à mal dans ce contexte.

L'interdiction de tout acte de violence entre membres de la communauté scolaire figure dans le règlement intérieur des établissements.

Au regard de la loi, un enseignant, comme toute autre personne occupant une fonction dans l'enceinte d'un établissement scolaire, a l'obligation, dans le cas présent, de porter secours et de signaler la situation.

En l'occurrence, il conviendra d'agir immédiatement en isolant la jeune femme pour la mettre en sécurité, puis de revenir vers le jeune homme, qui est déjà identifié puisqu'il fait partie des élèves d'une classe de terminale que l'enseignant a en responsabilité, pour, par exemple, le faire prendre en charge par le CPE. Il est également indispensable d'informer la direction et le professeur principal de la situation.

L'enseignant, témoin de l'acte de violence, pour permettre de restaurer l'image de soi de la jeune femme, tout comme celle du jeune homme, peut se mettre en relation avec les personnels sociaux et de santé de l'établissement qui, par leur formation et leurs missions, sont des interlocuteurs de choix. Ils peuvent recueillir la parole individuelle des élèves, mais aussi jouer le rôle de médiateurs entre les deux parties, une démarche recommandée, particulièrement si les deux jeunes sont dans la même classe et amenés à se voir quotidiennement.

Les séances d'éducation à la sexualité ou un travail avec des associations peuvent constituer un cadre éducatif intéressant pour donner des informations sur les moyens de se protéger des violences à caractère sexuel et pour réfléchir sur les relations entre filles et garçons, l'égalité et la mixité, les violences faites aux femmes, etc. Le référent « Egalité » est également à même de contribuer à ces actions éducatives.

La direction, alertée par le professeur, sera à même de mener l'enquête et de juger si des sanctions disciplinaires doivent être prises à l'encontre du jeune homme. Une saisine de la justice n'est pas à exclure, d'autant plus, si ce baiser forcé n'est qu'un signe parmi d'autres de la violence sexuelle exercée sur la jeune fille et qu'une requalification en harcèlement est à envisager.

ANNEXES

Annexe 1 : Extrait de l'annexe 1 de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré

SECTION LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES: ALLEMAND, ANGLAIS, ARABE, CHINOIS, ESPAGNOL, HÉBREU, ITALIEN, JAPONAIS, NÉERLANDAIS, PORTUGAIS, RUSSE

Au titre d'une session, le concours peut être ouvert pour une ou plusieurs de ces langues. Les candidats font l'objet d'un classement distinct selon la langue au titre de laquelle ils concourent, qu'ils choisissent au moment de l'inscription.

A. – Epreuve d'admissibilité

Epreuve écrite disciplinaire

L'épreuve, hors programme, vise à évaluer la maîtrise des savoirs et compétences nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée. Elle se compose de deux parties :

- Une composition en langue étrangère à partir d'une citation ou d'un ou deux documents (textes de natures diverses, document iconographique, etc.) que le candidat traite selon les consignes indiquées dans le sujet.
- Au choix du jury, un thème et/ou une version. Cet exercice peut être réalisé à partir d'un des textes proposés dans la première partie.

Durée : six heures. Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

B. – Epreuves d'admission

1. Epreuve de leçon

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise pédagogique du candidat, notamment sa capacité à analyser, sélectionner et préparer des supports de travail de qualité pour la conception et la mise en œuvre de la séance. L'épreuve prend appui sur un document audio ou vidéo en langue étrangère se rapportant à l'un des thèmes ou axes figurant au programme des classes de collège et de lycée et ne dépassant pas trois minutes. Le candidat peut être conduit à rechercher, pendant le temps de préparation, un ou deux autres documents en lien avec celui proposé dans l'objectif de la conception de la séance, au sein d'un ensemble documentaire mis à sa disposition ou par une recherche personnelle pour laquelle il dispose d'un matériel lui permettant d'accéder à internet, selon l'organisation retenue par le jury. L'épreuve comporte deux parties :

– une première partie en langue étrangère pendant laquelle le candidat restitue, analyse et commente le document audio ou vidéo proposé par le jury, puis présente le ou les documents qu'il a choisi(s) et explicite ses choix en prenant soin de les replacer dans la perspective d'une exploitation en classe. Des éléments de contexte portant sur l'exercice du métier, qu'il exploite pendant le temps de préparation, peuvent éventuellement être fournis au candidat. Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury. Durée de la première partie : trente minutes maximum (exposé : quinze minutes maximum ; entretien : quinze minutes maximum).

– une seconde partie en français pendant laquelle le candidat présente au jury les objectifs d'une séance de cours et expose ses propositions de mise en œuvre. Le candidat propose des pistes d'exploitations didactiques et pédagogiques du document audio ou vidéo et, le cas échéant, du ou des

CADRE RESERVÉ AUX TITULAIRES D'UN DOCTORAT CANDIDATS AU CONCOURS EXTERNE SPÉCIAL		
Intitulé du doctorat	Date d'obtention	Section du conseil national des universités

Notice explicative

L'épreuve d'entretien débute par une présentation de votre parcours. Le jury dispose de cette fiche de renseignement qui n'est pas notée.

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

Les éléments permettant de renseigner cette rubrique seront transmis aux candidats lors de leur inscription.

ETUDES ET FORMATION INITIALE

Indiquer les diplômes, titres ou qualifications dont vous êtes titulaires.

FORMATIONS – STAGES – EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Indiquer les stages effectués dans le cadre d'un cursus d'études et/ou les formations suivies dans un cadre professionnel/personnel et/ou votre expérience professionnelle (emploi salarié, emploi étudiant, bénévolat, service civique, emploi saisonnier ...)

CADRE RESERVÉ AUX TITULAIRES D'UN DOCTORAT CANDIDATS AU CONCOURS EXTERNE SPÉCIAL

Le candidat titulaire d'un doctorat présente dans cette rubrique les travaux réalisés ou ceux auxquels il a pris part dans le cadre de sa formation à la recherche et par la recherche sanctionnée par la délivrance du doctorat (Arial 10, maximum 400 mots).

Session 2023

<p>CAPES ET CAFEP CONCOURS EXTERNE TROISIEME CONCOURS</p>
--

**Section : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES
ALLEMAND**

ÉPREUVE D'ADMISSION : LEÇON

Durée de la préparation : 3 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure

Notion / Axe : Art et pouvoir

Première partie : Analyse et restitution en allemand

<p>Document A « Herlinde Koelbl » Source : SRF New</p>

- Vous rendrez compte en allemand du **document A** en présentant son contenu et en mettant en évidence son intérêt culturel. A cet effet, vous préciserez les faits culturels et/ou linguistiques que doivent connaître les élèves d'une classe française pour accéder au sens du document.
- Vous présenterez ensuite le (ou les) document(s) complémentaire(s) que vous avez choisi(s). Il(s) peu(ven)t être issu(s) du dossier qui vous a été remis et/ou de votre recherche sur Internet. Vous justifierez vos choix en prenant soin de les replacer dans la perspective d'une exploitation en classe de terminale.

Vous disposerez de 15 minutes pour cet exposé. Il sera suivi d'un entretien avec le jury qui n'excédera pas 15 minutes.

Deuxième partie : Construction et présentation en français d'une séance

- Vous exposerez en français au jury vos propositions de mise en œuvre d'une séance de cours en précisant les pistes d'exploitation didactique et pédagogique du document vidéo et du (ou des) document(s) complémentaire(s) que vous avez retenu(s).
- Vous proposerez un déroulement cohérent de l'heure de cours avec des exemples concrets d'activités langagières et décrierez les objectifs linguistiques, interculturels et éducatifs de chaque étape.

Vous disposerez de 20 minutes pour cet exposé. Il sera suivi d'un entretien avec le jury qui n'excédera pas 10 minutes.

DOCUMENT B

Unser Bild im Ausland



<https://www.n-tv.de/politik/Merkel-hat-die-Politik-ziemlich-umgekrempeletarticle22792322.html>

DOCUMENT C



Angela Merkel wählt zum großen Zapfenstreich auch einen Schlager: „Du hast den Farbfilm vergessen“.



DOCUMENT D

Song von Nina Hagen: „Du hast den Farbfilm vergessen“

Hoch stand der Sanddorn am Strand von Hiddensee
Micha, mein Micha, und alles tat so weh
Dass die Kaninchen scheu schauten aus dem Bau
So laut entlud sich mein Leid ins Himmelblau
So böse stampfte mein nackter Fuß den Sand
Und schlug ich von meiner Schulter deine Hand
Micha, mein Micha, und alles tat so weh
Tu das noch einmal, Micha, und ich geh
Du hast den Farbfilm vergessen, mein Michael
Nun glaubt uns kein Mensch, wie schön's hier war, haha, haha
Du hast den Farbfilm vergessen bei meiner Seel
Alles blau und weiß und grün und später nicht mehr wahr
Du hast den Farbfilm vergessen bei meiner Seel
Alles blau und weiß und grün und später nicht mehr wahr
Nun sitz ich wieder bei dir und mir zu Haus
Und such die Fotos fürs Fotoalbum aus
Ich im Bikini und ich am FKK
Ich frech im Mini, Landschaft ist auch da, ja
Aber, wie schrecklich, die Tränen kullern heiß
Landschaft und Nina und alles nur schwarz-weiß
Micha, mein Micha, und alles tut so weh
Tu das noch einmal, Micha, und ich geh
Du hast den Farbfilm vergessen, mein Michael
Nun glaubt uns kein Mensch, wie schön's hier war, haha, haha
Du hast den Farbfilm vergessen bei meiner Seel
Alles blau und weiß und grün und später nicht mehr wahr
Du hast den Farbfilm vergessen bei meiner Seel
Alles blau und weiß und grün und später nicht mehr wahr

Textdichter: Kurt Demmler / Michael Heubach, 1974

<https://www.youtube.com/watch?v=PLcgZCDO26Y&list=RDPLcgZCDO26Y&index=1>

DOCUMENT E

Bunte Blumen, Brecher und braune Ideologie

Da scheint Angela Merkel aber mächtig Glück gehabt zu haben: Ganz zufällig kurz vor der Eröffnung einer Ausstellung im Museum „Hamburger Bahnhof“, die ab 11. April Emil Noldes Verhältnis zum Nationalsozialismus beschreiben soll, muss sie die beiden Nolde-Werke in ihrem Amtszimmer von der Wand nehmen. Nicht aus eigenem Antrieb, lässt das für Kanzlerinnenäußerungen zuständige Bundespresseamt auf Anfrage mitteilen: „Die Stiftung Preußischer Kulturbesitz hatte die Bundeskanzlerin gebeten, das Gemälde ‚Brecher‘ von Emil Nolde an die Stiftung als Eigentümerin des Kunstwerks zurückzugeben. Dieser Bitte kommt die Bundeskanzlerin selbstverständlich gerne nach. Neben diesem wird sie auch das zweite in ihrem Arbeitszimmer befindliche Gemälde von Emil Nolde dauerhaft an die Stiftung zurückgeben.“ Der „Brecher“ wird in der Berliner Ausstellung auch gezeigt.

Der Zeitpunkt und die Begründung dürfen trotzdem verwundern. Dass die beiden Gemälde „Blumengarten (Thersens Haus)“ von 1915 und die Meeresansicht „Brecher“ von 1936 im Kanzleramt nicht gut hingen, war lange bekannt. Recherchen von Experten wie Aya Soika und Felix Krämer haben ergeben, was Krämer – Direktor des Düsseldorfer Museums Kunstpalast – im Deutschlandfunk so beschrieben hat: „Wir haben es hier mit einem Antisemiten und Rassisten zu tun, der bis zum Ende des Zweiten Weltkriegs fest daran glaubte.“ Es sei belegt, so Krämer, dass Nolde ein überzeugter Nationalsozialist war. In seinen Lebenserinnerungen finden sich zahlreiche entsprechende Äußerungen, die der Künstler nach dem Krieg schnell wieder strich. Die weißgewaschenen Fassungen vertreibt der Dumont-Verlag bis heute – nahezu unkommentiert.

Die Legende vom Opfer

Dass Noldes Bilder ab 1937 trotz seiner politischen Überzeugung und Hoffnung aus den deutschen Museen entfernt und als „entartet“ ausgestellt wurden, war Grundlage für die Legende von Nolde als Opfer und Verfolgtem, die nach dem Krieg und bis in die jüngste Gegenwart weiter gestrickt worden ist. Auch der Roman „Deutschstunde“ von Siegfried Lenz und die Behauptung eines „Malverbotes“ haben sich tief ins Bewusstsein eingegraben und zum Nolde-Mythos beigetragen. Der enge Lenz-Freund Helmut Schmidt hatte schon den Bonner Kanzlerbungalow mit Nolde dekoriert – auch als Akt der Wiedergutmachung.

Angela Merkel hätte es besser wissen können, als sie jahrelang Staatschefs und Delegationen auch aus Ländern, die einst Opfer des nationalsozialistischen Deutschlands und seines Mordens waren, unter Werken des NS-Anhängers Emil Nolde empfing. Nur einige Ecken entfernt hängt im Kabinettssaal der „Sonntag der Bergbauern“ von Ernst Ludwig Kirchner, der sich 1938 das Leben nahm. Krämer, damals noch Kurator am Frankfurter Städel, hat einem breiten Publikum schon 2014 in einer Ausstellung vor Augen geführt, dass sich das Werk eines Künstlers nicht von seiner Überzeugung trennen lässt. Und dass sich Noldes Bildwelt nach 1933 veränderte: Religiöse Themen, bis dahin eine wichtige Werkgruppe bei Nolde, traten deutlich in den Hintergrund; der Maler hatte einen anderen Glauben gefunden. Begriffe wie „Blut und Boden“, Heimat, Rasse spielten nun eine herausgehobenere Rolle. Ab der kommenden Woche wird das nicht mehr zu übersehen sein – durch die Ausstellung im „Hamburger Bahnhof“, etwa 600 Meter vom Kanzleramt entfernt.

Der Neue ist Karl Schmidt-Rottluff

Dass kurz zuvor der Nationalgalerie aufgefallen ist, dass sie ausgerechnet ihre Nolde-Leihgaben zurück haben möchte, ist also ein so glücklicher wie seltsamer Zufall für eine Kanzlerin – der nicht selbst aufgefallen ist, wie schlecht ihre Wahl war. Vor leeren Wänden in ihrem Amtszimmer muss sich trotzdem niemand fürchten, wie das Bundespresseamt auf Anfrage ebenfalls mitteilt: „Die Bundeskanzlerin nimmt gerne das Angebot der Stiftung Preußischer Kulturbesitz an, künftig zwei Bilder des Expressionisten Karl Schmidt-Rottluff (‚Haus unter Bäumen‘ und ‚Häuser am Kanal‘) in ihrem Arbeitszimmer aufhängen zu können.“

Sie hätte diesen Wechsel offensiver vertreten können. Und politischer begründen müssen.

Stefan Koldehoff, 04.04.2019, deutschlandfunk.de

DOCUMENT F



Käthe Kollwitz, *Der Aufstand der schlesischen Weber 1844* (1897/1898)

DOCUMENT G

Wie Käthe Kollwitz lebte

Knapp 18 Jahre alt ist Käthes Sohn Peter, als er im Ersten Weltkrieg stirbt. Das Ereignis hat Käthe Kollwitz geprägt wie kein anderes und ihm ist die Skulptur „Trauerndes Elternpaar“ gewidmet: ein Mann und eine Frau, jeweils auf einem Sockel nebeneinander, in unendlicher Trauer verharrend, jeder für sich.

Käthe ist Bildhauerin, und ihre Werke zeigen eine unbequeme Wahrheit: Krieg, Tod, Trauer, Armut, Verzweiflung. Vor allem das Leid der Menschen bewegt die Künstlerin Käthe. Nicht jedem gefällt, dass sich eine begabte junge Frau mit diesen Dingen beschäftigt, zu Käthes Zeiten sollen Mädchen ein heiteres Wesen zeigen und das Gute hervorheben.

Doch Käthe geht ihren eigenen Weg. Sie hat Glück, dass ihr Vater ihr künstlerisches Talent fördert und ihr eine Ausbildung ermöglicht, zunächst in Berlin, dann zuhause in Königsberg und schließlich in München. Sie heiratet den Arzt Karl Kollwitz und zieht mit ihm nach Berlin, die beiden bekommen zwei Söhne.

Auf der Großen Berliner Kunstausstellung darf Käthe Kollwitz 1898 ihre Radierungen – eine künstlerische Drucktechnik – zeigen, auf denen arme Weber gegen ihre Ausbeutung kämpfen. Ihr Werk wird als „der Weberaufstand“ bekannt und ist zeitlebens ihr bekanntestes Werk.

Altmodischen Menschen gefallen die düsteren Motive nicht, die so echt wirken, dass es einen fast erschreckt. Sie wollen lieber eine heile, schöne Welt sehen. Käthe ist aber kein schlecht gelaunter Trauerkloß, im Gegenteil. Sie hat ein mitreißendes lautes Lachen, im Atelier bewegt sie sich mit Energie und Elan, und auf Feiern tanzt und singt sie ausgelassen.

Künstler, Schriftsteller und Politiker, die sich für das Leid der armen Leute interessieren und gegen Ungerechtigkeit sind, erkennen in Käthes Werken ihre Forderung nach mehr Solidarität und Unterstützung von benachteiligten Menschen. Käthes Kunst wird von ihnen also auch politisch verstanden. Wenn sie leidende Menschen zeigt, so macht sie auf deren schreckliche Situation aufmerksam.

Als die Nationalsozialisten unter Adolf Hitler an die Macht kommen, stellt sich Käthe Kollwitz mutig gegen sie. Einige ihrer Werke werden von den Nazis „Entartete Kunst“ genannt, als „krank“ bezeichnet und einfach verboten.

Nach dem Tod ihres Mannes zieht Käthe Kollwitz 1944 um nach Moritzburg, wo eine Gedenkstätte noch heute an sie erinnert. Das Käthe-Kollwitz-Museum in Berlin zieht 2019 um in ein neues Quartier.

<https://www.geo.de/geolino/mensch/19760-rtkl-kuenstlerin-kaethe-kollwitz>

DOCUMENT H

Première rétrospective de Käthe Kollwitz au Mamcs de Strasbourg

Si vous être passé sur *Unten den Linden* à Berlin, vous avez sûrement vu dans la Wache, le monument aux morts, la bouleversante *pieta* sculptée par Käthe Kollwitz après le décès de son fils, Peter, mort au front. Alors que cette immense artiste expressionniste et sociale allemande est trop méconnue en France, le Mamcs met en avant ses collections (il a commencé à acheter du Kollwitz de son vivant) et celles du musée dédié à l'artiste depuis 1985, le Kollwitz Museum de Cologne, dans une exposition chronologique. Le commissariat de cet événement important est assuré par Hannelore Fischer, directrice du Kollwitz Museum de Cologne et Alexandra von dem Knesebeck, historienne de l'art et spécialiste de Käthe Kollwitz, auteure du catalogue raisonné des gravures.

Après la biographie, qui témoigne d'une vie engagée et dans son siècle (impact de la guerre de 14-18, exclue de l'académie prussienne en 1933) et du côté des classes populaires, l'on découvre les œuvres de jeunesse dont le fameux *Autoportrait* à l'encre de Chine de 1889 (il y en a 100 en tout dans sa carrière) qui est sur l'affiche de l'exposition. La même année son *Martyre de la femme* aux accents de caprice de Goya émeut et saisit.

« Selon moi, il doit y avoir une compréhension mutuelle entre l'artiste et le peuple », disait Kollwitz, qui exprimait également le souci « d'agir dans ce temps ». L'on passe alors au cœur du social avec l'installation à Berlin et le cycle d'une *Révolte des tisserands* et au développement d'une technique extraordinaire de gravure sur bois. Il s'agit d'un travail d'illustration très réaliste terminé par des eaux fortes très allégoriques voire religieuses sur les opprimés. La suite s'inscrit dans le mouvement de la Sécession de Max Liebermann, avec un passage à Paris en 1901. Ouvriers et ouvrières sont encore son thème de prédilections. La lecture de *l'Histoire générale de la grande guerre des paysans* de Wilhelm Zimmerman, la fait se pencher sur le monde agricole avec un souffle épique, les femmes sont toujours tes présentes, ainsi que le souci de réalisme et certaines scènes notamment d'emprisonnement semblent prémonitoires. Le passage au 20e siècle est pensé dans une salle double de nus et scènes d'amour vs tableaux de morts.

L'omniprésence des enfants dans les scènes de deuil semble encore une fois prémonitoire. Si bien que l'on est préparé lorsqu'on arrive au cycle de la Guerre (1918-1923) aux sculptures et aux gravures sur bois où ce trait se hérisse en géométrie. Les mères, les veuves nous attaquent aux tripes avec leur attente interminable et leurs yeux noirs désespérés. La série se clôt par la fameuse affiche pacifiste dessinée par Kollwitz « Nie wieder Krieg » (*Plus jamais la guerre*, 1923).

Entre deux autoportraits bouleversants, le rôle et les iconographies pour la République de Weimar sont montrées, puis après l'exclusion de l'académie en 1933, et le repli quasi religieux sur une série dédiée à la mort et au deuil vient terminer cette exposition.

Terriblement riche, avec une scénographie bien pensée, et notamment la possibilité de feuilleter les revues d'époque (*Simplicissimus*) et encore rehaussée par l'espace du Mamcs et la sobriété de murs blancs, cette rétrospective permet de découvrir ou redécouvrir une immense artiste, à l'égal des Dix, Gross ou Beckmann et qui exprime un point de vue de mère et de femme engagée sur un demi-siècle de désolations et de misère. A voir absolument.

04 Octobre 2019 | par Yaël Hirsch

<https://toutelaculture.com/arts/expositions/premiere-retrospective-de-kathe-kollwitz-au-mamcs-de-strasbourg/>

DOCUMENT I

Podcast: Heinrich Heine, genialer Dichter und innovativer Journalist

<https://www.wissen.de/podcast/heinrich-heine-genialer-dichter-und-innovativer-journalist>



„Die Worte sind dazu da, unsere Gedanken zu verbergen.“

Heinrich Heine

DOCUMENT J

Die schlesischen Weber

Im düstern Auge keine Träne,
Sie sitzen am Webstuhl und fletschen die Zähne:
Deutschland, wir weben Dein Leichentuch,
Wir weben hinein den dreifachen Fluch –
Wir weben, wir weben!

Ein Fluch dem Gotte, zu dem wir gebeten
In Winterskälte und Hungersnöten;
Wir haben vergebens gehofft und geharrt,
Er hat uns geäfft und gefoppt und genarrt –
Wir weben, wir weben!

Ein Fluch dem König, dem König der Reichen,
Den unser Elend nicht konnte erweichen,
Der den letzten Groschen von uns erpreßt,
Und uns wie Hunde erschießen läßt –
Wir weben, wir weben!

Ein Fluch dem falschen Vaterlande,
Wo nur gedeihen Schmach und Schande,
Wo jede Blume früh geknickt,
Wo Fäulniß und Moder den Wurm erquickt –
Wir weben, wir weben!

Das Schiffchen fliegt, der Webstuhl kracht,
Wir weben emsig Tag und Nacht –
Altdeutschland, wir weben Dein Leichentuch,
Wir weben hinein den dreifachen Fluch,
Wir weben, wir weben!

Heinrich Heine, 1844-1846

Session 2023

CAPES ET CAFEP CONCOURS EXTERNE TROISIEME CONCOURS

Section : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

ALLEMAND

ÉPREUVE D'ADMISSION : LEÇON

Durée de la préparation : 3 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure

Notion / Axe : Identités et échanges

Première partie : Analyse et restitution en allemand

Document A « Auf nach Almanya »

Source : www.ardmediathek.de (01/11/2021)

- Vous rendrez compte en allemand du **document A** en présentant son contenu et en mettant en évidence son intérêt culturel. A cet effet, vous préciserez les faits culturels et/ ou linguistiques que doivent connaître les élèves d'une classe française pour accéder au sens du document.
- Vous présenterez ensuite le (ou les) document(s) complémentaire(s) que vous avez choisi(s). Il(s) peu(ven)t être issu(s) du dossier qui vous a été remis et/ou de votre recherche sur Internet. Vous justifierez vos choix en prenant soin de les replacer dans la perspective d'une exploitation en classe de première.

Vous disposerez de 15 minutes pour cet exposé. Il sera suivi d'un entretien avec le jury qui n'excédera pas 15 minutes.

Deuxième partie : Construction et présentation en français d'une séance

- Vous exposerez en français au jury vos propositions de mise en œuvre d'une séance de cours en précisant les pistes d'exploitation didactique et pédagogique du document vidéo et du (ou des) document(s) complémentaire(s) que vous avez retenu(s).
- Vous proposerez un déroulement cohérent de l'heure de cours avec des exemples concrets d'activités langagières et décrirez les objectifs linguistiques, interculturels et éducatifs de chaque étape.

Vous disposerez de 20 minutes pour cet exposé. Il sera suivi d'un entretien avec le jury qui n'excédera pas 10 minutes.

DOCUMENT B

Urban Art Biennale in Völklingen - Streetart in der Eisenhütte



Wer vom Hauptbahnhof Richtung Völklinger Hütte geht, kommt an ihm nicht vorbei: einem monumentalen, auf die Fassade des Saarstahlgebäudes gesprayten Kopf. Mit freundlich-melancholischem Blick scheint der ältere Mann auf die Schornsteine und Stahlbehälter des Hüttengeländes zu schauen. Ein Werk des deutschen Urban Art Künstlers Hendrik Beikirch.

Erinnern an Gastarbeiter

Es erzähle eine nicht immer erwähnte Geschichte der Völklinger Hütte, nämlich den Beitrag türkischer Arbeiter, sagt Generaldirektor Ralf Beil:

„Das stellt Kaya Urhan dar, einen Mann, der jetzt um die 80 ist und der hier die Hütte bis zum letzten Seufzer, bis zum letzten Abstich begleitet hat. Und als ich ihn kennengelernt habe, nach zehn Jahren, als er mal wieder in der Hütte war, ist er gerührt gewesen, wie dieser Ort für ihn wichtig ist. Und dieser Kaja Urhan steht für die große Zahl an Migranten, die eben meistens nicht erwähnt werden, wenn es um den großen Erfolg der Stahlindustrie geht“.

www.deutschlandfunkkultur.de (01.05.2022)

DOCUMENT C**Festakt zum 60. Jahrestag des deutsch-türkischen Anwerbeabkommens**

[...] Wir sind heute hier, um die erste Generation der Menschen zu feiern, die vor sechzig Jahren zu uns gekommen sind. Ich freue mich, dass einige von ihnen heute unter uns sind. [...]

Die Geschichten der Gastarbeiterinnen und Gastarbeiter verdienen einen angemessenen Raum in unseren Schulbüchern und in unserer Erinnerungskultur; eine Randnotiz wird ihrem Beitrag für unser Land nicht gerecht. Erst wenn ihre Geschichten verbreitet sind, wenn wir ihre Geschichten kennen, wenn wir ihre Geschichten als integralen Teil der Geschichte dieser Republik behandeln, erst dann verstehen wir unser aller Geschichte.

Sie haben Deutschland mit aufgebaut – Sie haben unser Land bereichert, wirtschaftlich, aber vor allem menschlich! Ihr Fleiß, Ihre Leidenschaft und Ihre Menschlichkeit haben unser Land zu dem gemacht, was es heute ist. Dafür bin ich Ihnen, die heute als Vertreterinnen und Vertreter der ersten Generation bei uns sind, zutiefst dankbar.

Ihre Kinder und Enkel bauen an diesem Deutschland weiter. Und wir brauchen sie dabei. Sie sind Handwerker, Künstlerinnen und Musiker, Unternehmerinnen und Impfstoffentwickler, Richterinnen und Staatsanwälte, Abgeordnete, Staatssekretärinnen oder Minister. Sie sind häufig deutsche Staatsbürgerinnen und Staatsbürger. Sie sind eben nicht „Menschen mit Migrationshintergrund“. Sondern Deutschland ist ein Land mit Migrationshintergrund geworden. Und es ist höchste Zeit, dass wir uns dazu bekennen.

Dieser Festakt ist wichtig. Aber wir dürfen uns nicht damit zufriedengeben, alle zehn Jahre Jubiläen zu begehen, Schwarz-Weiß-Fotos von damals anzuschauen und Erfahrungsberichte anzuhören, um anschließend sofort zum Alltagsgeschäft überzugehen. Wir müssen diese Begegnungen und Erkenntnisse nutzen, um an unserer Geschichte gemeinsam zu reifen. Um an den Aufgaben zu wachsen, die sich aufdrängen. Das heißt insbesondere: Wir müssen mit aller Kraft arbeiten an einer Gesellschaft der gelebten Chancengleichheit – unabhängig von sozialer Herkunft, Weltanschauung und Religion.

Die Menschen der sogenannten zweiten, dritten und vierten Generation haben sich anders als ihre Eltern und Großeltern nicht darum beworben, nach Deutschland zu kommen. Die große Mehrheit unter ihnen ist hier geboren. Aber viele von ihnen haben auch heute noch das Gefühl, sich ständig bewerben zu müssen. Bewerben, um fair behandelt zu werden. Bewerben, um sie selbst sein zu dürfen und nicht fremd. Bewerben, um wie alle anderen von einer guten Zukunft träumen zu dürfen, von einer Gymnasialempfehlung, von einem Mietvertrag, von einer Einladung zu einem Bewerbungsgespräch. Oftmals erhalten sie eine Absage. Eine schmerzhaft Absage, die oftmals von hässlichen Reflexen herrührt. Von Vorurteilen, Ressentiments und Rassismus. Dieser Alltagsrassismus trifft Menschen da, wo es am meisten wehtut. Und sie fühlen sich wehrlos. [...]

Ich ermuntere Sie, ich ermuntere alle, die hier zu Hause sind, und ich ermuntere insbesondere die Jugendlichen, die jungen Frauen und Männer hier heute und in ganz Deutschland: Nehmen Sie sich den Platz, der Ihnen zusteht! Nehmen Sie sich den Platz in der Mitte unserer Gesellschaft und füllen Sie ihn aus! Gestalten Sie diese Gesellschaft, denn es ist Ihre Gesellschaft!

Bundespräsident Frank-Walter Steinmeier, 21.10.2021
<https://www.bundespraesident.de>

DOCUMENT D

Türkische Arbeitskräfte für deutsche Flughäfen: Ein neues 1961?

Deutschland will türkische Arbeiter anwerben, um Personallücken an Flughäfen zu schließen. Türkische Medien jubeln bereits über ein neues Anwerbeabkommen und ziehen Vergleiche zum Jahr 1961.

Der Arbeitskräftemangel auf dem deutschen Arbeitsmarkt ist zwar kein neues Phänomen. Doch an den Flughäfen besteht bundesweit ein akuter Bedarf. Nach zwei Jahren pandemiebedingter Einschränkungen freuen sich viele Deutsche in diesen Wochen, in den Urlaub zu fahren. Doch an den Flughäfen warten oft endlos lange Schlangen, Flüge verspäten sich oder werden ganz gestrichen.

Angesichts der angespannten Situation wollen die deutschen Flughafenbetreiber nun zusätzlich türkische Arbeitskräfte einsetzen. Rund 2000 Arbeiter aus der Türkei sollen vorübergehend angeworben und hauptsächlich in der Gepäckabfertigung eingesetzt werden. [...]

Beschleunigte Bürokratie für schnelle Entspannung

Die Bundesregierung stehe den Unternehmen des Luftverkehrs in diesen schwierigen Zeiten zur Seite, sagte Bundesinnenministerin Nancy Faeser am Mittwoch in einer Pressekonferenz. „Wir helfen ihnen jetzt mit sehr kurzfristigen Maßnahmen. Wir ermöglichen, dass die Unternehmen Hilfskräfte aus dem Ausland, vor allen Dingen aus der Türkei, einsetzen können. Die nötigen Aufenthalts- und Arbeitserlaubnisse erteilen wir sehr schnell“, so Faeser. Es gelte aber ganz klar, dass diese Hilfskräfte die gleichen strengen Zuverlässigkeitsüberprüfungen wie alle anderen durchlaufen müssten. [...] „Statt in zwei bis drei Monaten sollte das jetzt möglichst in zwei bis vier Wochen abgeschlossen sein.“ [...]

Die Türkei braucht sie auch

Fest steht, dass die Arbeitskräfte, die aus der Türkei nach Deutschland kommen sollen, auch in der Türkei benötigt werden. Schließlich handelt es sich um Menschen mit Vorkenntnissen und „Erfahrungen im Bereich Luftverkehr und Bodenverkehrsdiensten an türkischen Flughäfen“, so die deutsche Innenministerin Faeser.

DW-Korrespondent Eser betont, dass die Türkei ihre Flughafenmitarbeiter nicht verlieren will - schon gar nicht in der Hochsaison. Gerade qualifizierte Mitarbeiter mit Deutsch- und Englischkenntnissen werden an den türkischen Flughäfen derzeit intensiv eingesetzt.

Tourismus hat in der Türkei enorme wirtschaftliche Bedeutung. „Die Erwartungen nach zwei Jahren Pandemie sind sehr hoch“, so Eser. Die Türkei könne in dieser schwierigen Zeit Probleme machen, wenn qualifizierte Arbeitskräfte nach Deutschland geholt werden sollen.

Euphorie und Enttäuschung unter türkischen Arbeitern

Die Idee hat bisher in der türkischen Öffentlichkeit eine große Resonanz gefunden. Die türkischen Medien berichteten über das Thema flächendeckend. „Deutschland wird türkische Gastarbeiter anwerben“ hieß es in mehreren Schlagzeilen. Das Monatsgehalt betrage 4000 Euro, hieß es einigen Berichten, manchmal war sogar von 6000 Euro die Rede. [...]

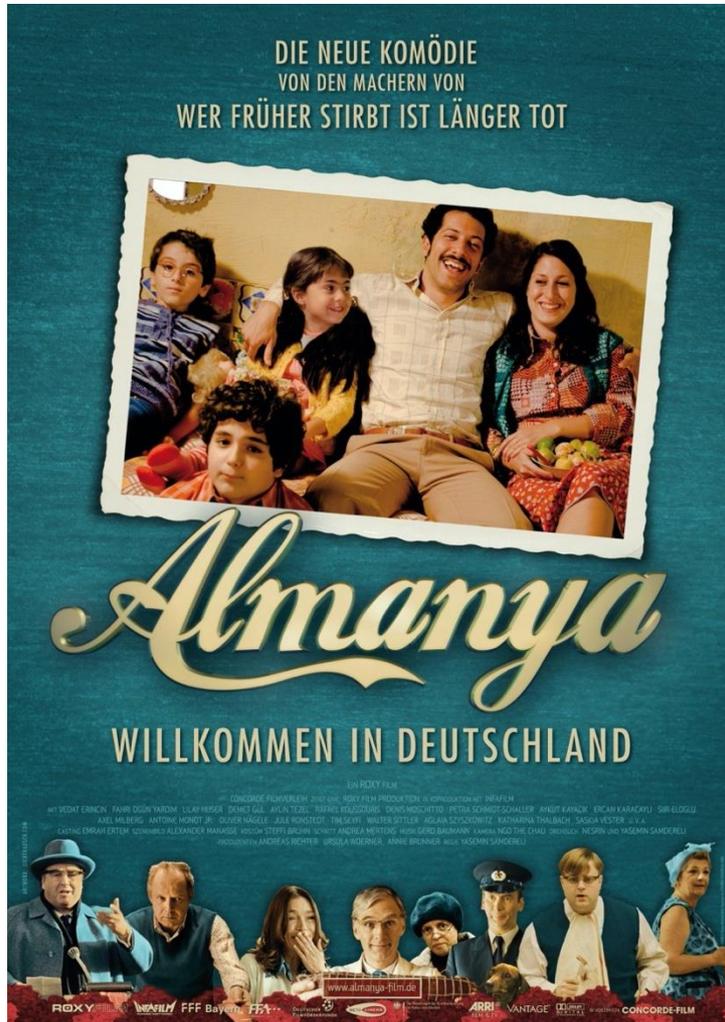
Zahlreiche türkische Arbeiter waren nach den ersten Berichten euphorisch, hat Emre Eser beobachtet. „Viele Arbeiter dachten, dass sie nach Deutschland auswandern und dort bleiben würden. Viele dachten, dass sie dauerhaft oder zumindest langfristig in Deutschland bleiben dürften.“

www.dw.com, 01.07.2022

DOCUMENT E

Trailer: **Almanya – Willkommen in Deutschland**

<https://www.youtube.com/watch?v=1smyME8TdE>



DOCUMENT F

**Video: Die besondere Weihnachtsgeschichte des Herrn Schmidt
(Edeka Werbung, 2020)**

<https://www.youtube.com/watch?v=Sjo5ue9ZTuw>



DOCUMENT G

nach hause

01 als
 02 das flugzeug
 03 zum landen
 04 ansetzte über berlin

 05 durchfuhr
 06 mich plötzlich
 07 der gedanke
 08 von zu hause
 09 nach hause
 10 gekommen zu sein

 11 und mein
 12 körper erstreckte
 13 sich in diesem augenblick
 14 auf eine schmerzhaft
 15 und zugleich
 16 fast tröstliche weise
 17 durch europa
 18 über die brücke

 19 legte sich behutsam
 20 über die asiatische
 21 halbinsel in der sich
 22 meine träume verloren

Nevfel Cumart: *nach hause*, 1996

Dazwischen

Jeden Tag packe ich den Koffer ein
und dann wieder aus.

Morgens, wenn ich aufwache,
plane ich die Rückkehr,
aber bis Mittag gewöhne ich mich mehr
an Deutschland.

Ich ändere mich
und bleibe doch gleich
und weiß nicht mehr,
wer ich bin.

Jeden Tag ist das Heimweh
unwiderstehlicher,
aber die neue Heimat hält mich fest
Tag für Tag noch stärker.

Und jeden Tag fahre ich
zweitausend Kilometer
in einem imaginären Zug
hin und her,
unentschlossen zwischen
dem Kleiderschrank und dem Koffer,
und dazwischen ist meine Welt.

Alev Tekinay: *Dazwischen*, 2001

DOCUMENT H

In der Stresemannstraße gab es damals, es war das Jahr 1966, einen Brotladen, eine alte Frau verkaufte dort Brot. Ihr Kopf sah aus wie ein Brotlaib, den ein verschlafener Bäckerlehrling gebacken hatte, groß und schief. Sie trug ihn auf den hochgezogenen Schultern wie auf einem Kaffeetablett. Es war schön, in diesen Brotladen hineinzugehen, weil man das Wort Brot nicht sagen mußte, man konnte auf das Brot zeigen.

Wenn das Brot noch warm war, war es leichter, die Schlagzeilen aus der Zeitung, die draußen auf der Straße in einem Glaskasten hing, auswendig zu lernen. Ich drückte das warme Brot an meine Brust und meinen Bauch und trat mit den Füßen wie ein Storch auf die kalte Straße.

Ich konnte kein Wort Deutsch und lernte die Sätze, so wie man, ohne Englisch zu sprechen, „I can't get no satisfaction“ singt. Wie ein Hähnchen, das Gak gak gak macht. Gak gak gak konnte eine Antwort sein auf einen Satz, den man nicht hören wollte. Jemand fragte zum Beispiel „Niye boyle gürültüyle yürüyorsun?“ (Warum machst du soviel Krach, wenn du läufst?), und ich antwortete mit einer deutschen Schlagzeile: „Wenn aus Hausrat Unrat wird.“

Vielleicht lernte ich die Schlagzeilen auswendig, weil ich, bevor ich als Arbeiterin nach Berlin gekommen war, in Istanbul sechs Jahre lang Jugend-Theater gespielt hatte. Meine Mutter, mein Vater fragten mich immer: „Wie kannst du so viele Sätze auswendig lernen, ist es nicht schwer?“

[...] In den ersten Tagen war Berlin für mich wie ein endloses Gebäude. Sogar zwischen München und Berlin war das Land wie ein einziges Gebäude. In München aus der Zugtür raus mit den anderen Frauen, rein in die Bahnhofsmissionstür. Brötchen – Kaffee – Milch – Nonnen – Neonlampen, dann raus aus der Missionstür, dann rein in die Tür des Flugzeugs, raus in Berlin aus der Flugzeugtür, rein in die Bustür, raus aus der Bustür, rein in die türkische Frauenwonaymtür, raus aus der Wonaymtür, rein in die Kaufhaus-Hertie-Tür am Halleschen Tor. Von der Wonaymtür gingen wir zur Hertie-Tür, man mußte unter einer U-Bahn-Brücke laufen. Bei Hertie im letzten Stock gab es Lebensmittel. Wir waren drei Mädchen, wollten bei Hertie Zucker, Salz, Eier, Toilettenpapier und Zahnpasta kaufen. Wir kannten die Wörter nicht. Zucker, Salz.

Um Zucker zu beschreiben, machten wir vor einer Verkäuferin Kaffeetrinken nach, dann sagten wir Schak Schak. Um Salz zu beschreiben, spuckten wir auf Herties Boden, streckten unsere Zungen raus und sagten: „eeee“. Um Eier zu beschreiben, drehten wir unsere Rücken zu der Verkäuferin, wackelten mit unseren Hintern und sagten: „Gak, gak, gak“. Wir bekamen Zucker, Salz und Eier, bei Zahnpasta klappte es aber nicht. Wir bekamen Kachelputzmittel. So waren meine ersten deutschen Wörter Schak Schak, eeee, gak, gak, gak.

Emine Sevgi Özdamar, *Die Brücke vom goldenen Horn*, 1998

DOCUMENT I

Doppelte Staatsbürgerschaft in Deutschland

Lange war der Doppelpass hierzulande nur in Ausnahmefällen möglich. Das soll sich nun ändern. Für die Betroffenen eine willkommene, aber sehr späte Reform.

Zwei Staatsangehörigkeiten sollen nach den Plänen der Bundesregierung generell möglich werden.

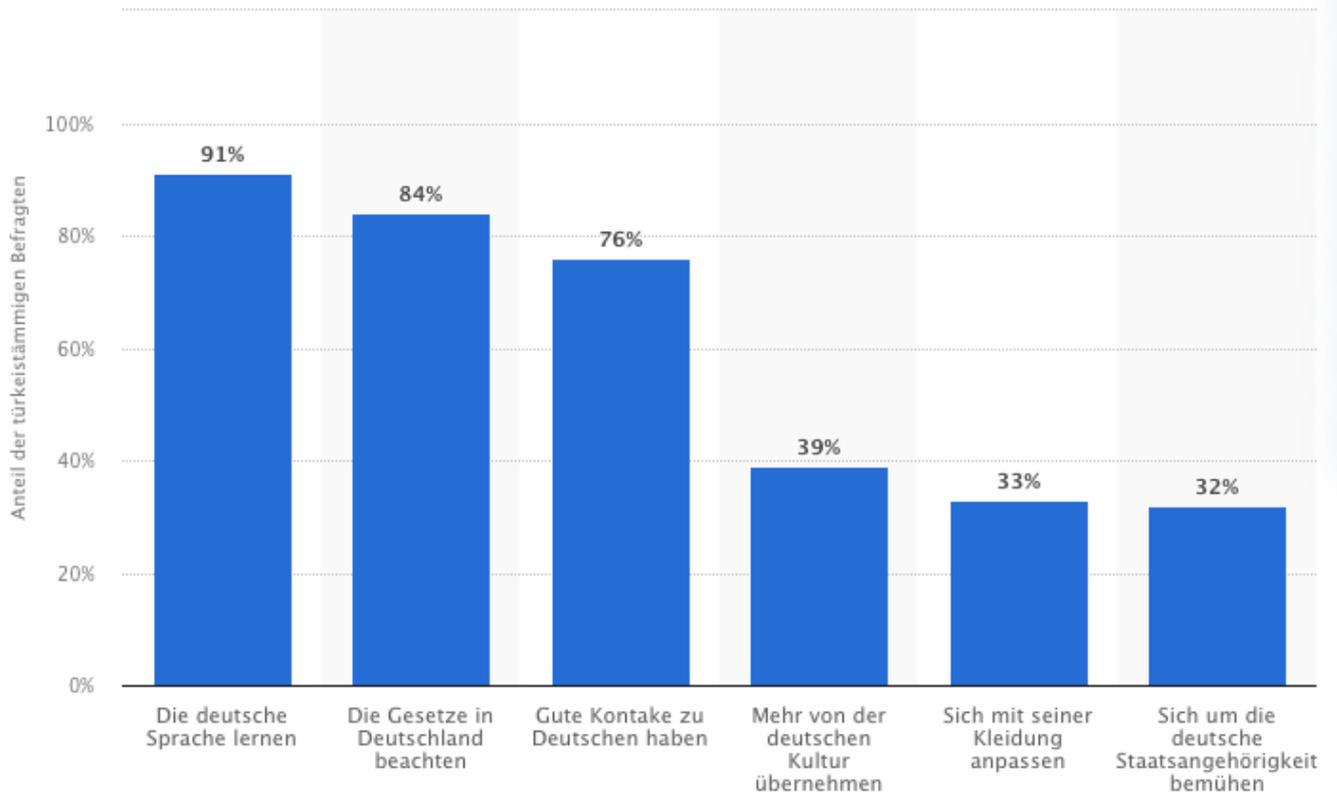


www.dw.com (07.12.2022)

DOCUMENT J

Einschätzung von Türkeistämmigen zu Bedingungen für eine gute Integration 2016

Was sollte man Ihrer Meinung nach tun, um gut in Deutschland integriert zu sein?



<https://de.statista.com>

Session 2024

CAPES ET CAFEP CONCOURS EXTERNE TROISIEME CONCOURS

Section : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

ALLEMAND

ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE D'ENTRETIEN

Mise en situation professionnelle A : enseignement

Vous avez demandé à vos élèves de 1^{ère} de préparer à la maison le débat *Wahlrecht mit 16?* qu'ils devront mener en binôme devant leurs camarades. Au cours de la séance, un groupe que vous positionnez habituellement en B1 s'exprime avec une très grande aisance. Il fournit par ailleurs des arguments très pointus dans une langue proche du niveau C1. Vous supposez que les élèves ont eu recours à la maison à l'intelligence artificielle



- Comment analysez-vous la situation ?
- Comment envisagez-vous votre rôle en tant que professeur d'allemand et fonctionnaire d'Etat dans le cadre de cette situation ?

Session 2024

CAPES ET CAFEP CONCOURS EXTERNE TROISIEME CONCOURS

Section : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

ALLEMAND

ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE D'ENTRETIEN

Mise en situation professionnelle B : vie scolaire

Professeur en lycée, vous regagnez votre salle, lorsque vous remarquez dans le couloir l'un de vos élèves de terminales tentant d'embrasser l'une de ses camarades qui s'efforce visiblement de lui résister.



- Comment analysez-vous la situation ?

Comment envisagez-vous votre rôle en tant que professeur d'allemand et fonctionnaire d'Etat dans le cadre de cette situation ?